

Annexe A3



NATIONS UNIES
MADAGASCAR



Analyse commune de pays
du Système des Nations Unies
à MADAGASCAR

**ANALYSE APPROFONDIE
DE LA P-PROSPÉRITÉ DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE
À MADAGASCAR**

2022

SOMMAIRE	2
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	3
01.INTRODUCTION	4
02.UN SOUS-INVESTISSEMENT EN CAPITAL HUMAIN, EN INFRASTRUCTURES PARMIS LES CAUSES STRUCTURELLES DE LA FAIBLESSE DE LA CROISSANCE DE MADAGASCAR	6
2.1. Une série de faiblesses sur des piliers fondamentaux pour une économie prospère, soutenable et inclusive	7
2.2. Une croissance non inclusive avec un impact limité sur la pauvreté, les inégalités, le développement humain et la vulnérabilité	9
03.L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL PARMIS LES GRANDES PRÉOCCUPATIONS DES POPULATIONS MALAGASY	14
3.1. Un emploi qui préoccupe en termes de quantité et qualité	15
3.2. Un secteur informel large, une productivité faible du travail et des opportunités d'emploi limitées au cœur des causes d'un marché du travail peu créateur d'emplois décents	17
3.3. Les faiblesses en quantité et qualité d'emploi sont en lien direct avec la pauvreté et l'exclusion	17
4.0 LES RÉPERCUSSIONS DE LA PANDÉMIE COVID-19 SUR LE SECTEUR ÉCONOMIQUE RÉEL ...	19
4.1. À Madagascar, les années 2020 et 2021 sont marquées par des situations difficiles, faisant apparaître de nombreux nouveaux pauvres	20
4.2. Les impacts de la Covid-19 portent sur le pouvoir d'achat des ménages	21
ANNEXES	23

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ADER	Agence de Développement de l'Électrification Rurale
AFHAM	Association des Femmes Handicapées de Madagascar
AIF	Alliance pour l'Inclusion Financière
APD	Aides Publiques au Développement
BAD	Banque Africaine de Développement
BNGRC	Bureau National de la Gestion des Risques et des Catastrophes
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CCA	Common Country Analysis (Analyse Commune de Pays)
CDE	Convention relative aux Droits de l'Enfant
CENFRI	Center for Financial Regulation and Inclusion
CHSET	Comité d'Hygiène, de Sécurité et d'Environnement du travail
CIDPH	Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CPSD	Country Private Sector Diagnostic
DTS	Droits de Tirages Spéciaux
EHFTM	Enquête à haute fréquence par téléphone auprès des ménages
ENSOMD	Enquête Nationale sur le Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement à Madagascar
IDE	Investissements directs étrangers
IDH	Indice de Développement Humain
IEM	Initiative Emergence Madagascar
IFC	International Finance Corporation
INSTAT	Institut National de la Statistique
IPM	Indice de Pauvreté Multidimensionnelle
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, et de la Pêche
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MEH	Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures
MICS	Multiple Indicator Cluster Surveys
MODA	Multiple Overlapping Deprivation Analysis
MPPSPF	Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme
OIT	Organisation Internationale du Travail
PEM	Plan Emergence Madagascar
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Pays Moins Avancés
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RGPH-3	Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SST	Sécurité et Santé au Travail
TBE	Tableau de Bord Economique
TIC	Technologie de l'information et de la communication
UNCDF	United Nations Capital Development Fund
WDI	World Data Indicator

01

Introduction



**NATIONS UNIES
MADAGASCAR**



L'analyse de la dimension Prospérité fait ressortir, entre autres parmi les facteurs majeurs de la faiblesse de la croissance et de son exclusivité pour une prospérité partagée, la faiblesse du capital humain, le sous-investissement en infrastructures et la problématique de l'emploi incluant la productivité du travail, la faible compétitivité et la faible diversification de l'économie. Par ailleurs, la fonction de production demeure encore très en retard pour réellement mettre en relation et optimiser le capital humain, le capital naturel et économique, et le capital « institutionnel ». L'analyse fait également ressortir le manque de résilience de la prospérité aux aléas naturels, contribuant à nourrir la catastrophe et augmenter la fragilité de la Nation.

Une prospérité qui sait s'adapter et absorber les chocs tels que cyclones, sécheresse, inondations, notamment une prospérité résiliente, permettra que les crises ne décident pas de l'atteinte ou non des ODD.

02

**UN SOUS-INVESTISSEMENT
EN CAPITAL HUMAIN, EN
INFRASTRUCTURES PARMIS
LES CAUSES STRUCTURELLES
DE LA FAIBLESSE DE LA
CROISSANCE DE MADAGASCAR**



**NATIONS UNIES
MADAGASCAR**



La croissance de l'économie de Madagascar¹ est fortement marquée par sa faiblesse, au regard du fort taux de croissance démographique², ainsi que sa volatilité, liée aux crises politiques récurrentes (les plus récentes en 2002 et 2009), et sa faible inclusivité. Depuis le deuxième trimestre de l'année 2020, la récession des activités économiques entraînée par la pandémie Covid-19 a dégradé la qualité de la croissance. Après la récession, les activités avaient commencé à se redresser en 2021, mais ont été à nouveau perturbées en 2022 par une séquence de chocs domestiques et internationaux (troisième vague de la pandémie Covid-19, série d'événements météorologiques extrêmes, et retombées du conflit en Ukraine). Selon la Banque mondiale, la crise en Ukraine devrait avoir un impact notable sur l'évolution économique à Madagascar, en raison du ralentissement de la demande des partenaires commerciaux et de la hausse des prix du pétrole, qui devrait entraîner une détérioration de la balance commerciale, ainsi que des pressions croissantes sur les finances publiques³.

Au cœur des problèmes économiques du pays, on note **un système productif très peu diversifié et un gap importante en industrie manufacturière**, centré autour de secteurs dominés par des quasi-monopoles et des situations de rente (le secteur minier et certains produits d'exportation, tel que la vanille), et d'un secteur agro-pastoral - qui emploie près de 61,2% de la force de travail - traditionnel, à faible productivité et compétitivité, tributaire des conditions climatiques, et dominé par les exploitations de petite taille⁴.

La sous-valorisation des chaînes de valeurs des produits du secteur primaire et des matières premières (conséquence à la faiblesse de la transformation structurelle et au manque de diversification économique), ainsi que le manque d'un véritable processus de modernisation de l'économie, voire d'un côté un élargissement des bases productives (en premier lieu une transformation industrielle, mais aussi les TIC, etc.)⁵, et de l'autre, une formalisation du secteur informel, contribuent à entraver la compétitivité de l'économie et déterminent la trajectoire de développement économique à Madagascar, y compris son inclusivité et sa capacité de résilience aux multiples chocs (hausse des prix, maladie dont la pandémie covid19, inondations, etc.). A cela, s'ajoute le faible taux d'accès à l'énergie productive (14,8% d'accès en électricité en zone rurale), ne permettant pas réellement une création de valeur ajoutée des filières porteuses; ainsi qu'une éducation ne permettant pas de disposer d'un capital humain épanoui, pour rendre le secteur plus compétitif.

2.1 | UNE SÉRIE DE FAIBLESSES SUR DES PILIERS FONDAMENTAUX POUR UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE, SOUTENABLE ET INCLUSIVE

À l'origine de ce panorama de croissance économique structurellement faible, volatile et peu inclusive, on identifie l'absence de politiques publics et sectoriels répondant au défi de la vision et de l'atteinte des objectifs de développement de Madagascar, ainsi qu'une série de faiblesses qui concernent quelques-uns des piliers fondamentaux d'une économie prospère, soutenable et inclusive :

1. Le manque d'accès à l'énergie notamment à l'électricité est un défi considérable pour Madagascar et constitue pour l'instant un frein majeur au développement économique, à l'industrialisation, à la sécurité et au bien-être des populations. En 2020, le taux d'accès à un réseau électrique au niveau national est à 25,4% en l'année 2020⁶. Les disparités d'accès restent très prononcées selon les milieux de résidence, avec un taux d'accès d'environ 74% en zone urbaine et seulement 14,8% en zones rurales. Il existe également une forte disparité entre les régions : le taux d'accès pour la région Analamanga est de 63% lorsque qu'il inférieur est à 10% pour la région Androy en 2020. Huit régions sur 22 ont un taux d'accès à l'électricité inférieur à 20% en 2020. Le Ministère en charge de l'énergie prévoit de i) doubler la production d'énergie sous 5 ans ; ii) de réduire le tarif de l'énergie à travers notamment une augmentation de la part d'énergies renouvelables (notamment solaire et hydraulique) dans le mix énergétique national ; et iii) de promouvoir le taux d'accès en zones rurales notamment via des mini-réseaux isolés alimentés à partir d'énergies renouvelables et le déploiement important kits solaires. Le secteur privé est dynamique dans le secteur mais les instruments financiers sont à diversifier et les montants d'investissement à augmenter.

1. Madagascar a enregistré (en dehors de deux périodes de récession en 2002 et en 2009) des taux annuels moyens de croissance de 2,67% pour la période 2009-2019, de -7,1% en 2020, et de 3,9% au cours de la période 2001-2008.

2. Entre 1990 et 2021 la croissance démographique a été plus forte que la croissance économique (2,89% contre 2,33% en moyennes annuelles).

3. Les conséquences néfastes des chocs internationaux se résument à la baisse de la demande d'exportations et à la diminution des touristes. In INSTAT – Banque mondiale, in « Perspectives économiques de Madagascar – Surmonter la tempête » (Mai 2022).

4. Les exploitations agricoles sont en moyenne de 0,87 ha et se morcellent au gré des héritages. En outre, dans le 83% des cas elles pratiquent la polyculture.

5. La structure de l'économie Malagasy par branche a peu évolué au fil des années : entre 2005 et 2020 la part du secteur primaire dans la création du PIB est passée de 28% à 27,18%, celle du secondaire est diminuée de 16% à 13,11%, et celle des services (secteur tertiaire) a légèrement progressé de 56% à 59,71%. En termes d'emploi, le secteur primaire affiche actuellement une proportion de 48,9%, le secteur secondaire à 9% et le secteur tertiaire à 42,1%.

6. Sources des données : Agence de Développement de l'Electrification Rurale et Analyse géo spatiale Banque Mondiale. A noter que ces chiffres renseignent le taux d'accès à un réseau électrique et n'inclut pas les informations sur les kits solaires / systèmes solaires indépendants / domestiques

2. Le faible niveau des investissements (publics et privés) dans le monde rural⁷ pour accélérer les mutations du monde paysan en termes de méthodes culturales, d'amélioration des productivités agricoles, de transformation des produits locaux au niveau de différentes filières agricoles et d'accès aux marchés⁸. Les investissements dans le monde rural peuvent être limités par le manque ou l'inefficacité des systèmes permettant d'accéder aux informations comme les prix, les marchés, et les débouchés.

3. La faiblesse du capital humain pouvant être à l'origine de manque d'incitations aussi bien dans les zones rurales qu'urbaines, qui met en cause un système éducatif et une formation professionnelle qui fait défaut en termes d'accès et d'offre - en quantité, qualité et, parfois adéquation aux besoins du monde de travail - et par de-là, n'est pas en mesure de garantir l'employabilité en particulier aux jeunes générations. En 2022, l'IDH est de 0,501 pour l'ensemble de la population Malgache, de 0,512 pour les hommes contre 0,490 pour les femmes. Tandis que l'IDH ajusté aux inégalités est à 0,367⁹.

4. Les inégalités au niveau de l'accès à l'éducation sont perçues à la fois par rapport aux milieux de résidence, aux indices de bien-être économique, et aux régions. Les taux d'achèvement du second cycle du secondaire sont de 30% dans le milieu urbain contre 10% en milieu rural ; de 44% pour les moins pauvres contre 1% pour les plus pauvres ; de 31% et 22% respectivement pour les régions Analamanga et Boeny contre 8% pour les régions Sud-Est et Itasy, 6% pour les régions Bongolava et Anosy, et 3% pour la région Melaky¹⁰.

Il existe d'inégalité modérée au niveau de l'épanouissement de la qualité du capital humain selon le genre. Le niveau d'exposition aux médias traditionnels demeure faible chez les femmes comme chez les hommes, bien que les femmes soient moins exposées aux médias, présentant un taux d'exposition de 9% contre 14% pour celui des hommes dans le milieu urbain ; et de 2% contre 3% pour celui des hommes dans le milieu rural¹¹.

De même, les femmes utilisent moins les technologies de l'information et de la communication, l'utilisation de téléphone mobile concerne 56% des hommes et 49% des femmes ; celle de l'ordinateur concerne 8% des hommes contre 5% des femmes ; et celle de l'Internet concerne 12% des hommes et 8% des femmes. De fortes disparités sont observées selon les milieux de résidence, selon les niveaux d'instruction, selon les régions, et selon les indices de bien-être économique.

Cependant, le niveau d'instruction et l'épanouissement notamment ceux des femmes contribuent vivement à la qualité des indicateurs sur les conditions de leur vie et de la santé maternelle. En effet, la maternité précoce avant l'âge de 18 ans concerne 62% des femmes non instruites contre 21% pour celles ayant un niveau secondaire ou plus. Le taux de natalité chez les adolescentes de 15 à 19 ans est de 229‰ des femmes non instruites contre 96‰ pour celles ayant un niveau secondaire ou plus. La région Androy présente le taux le plus élevé de 245‰ contre 87‰ pour la région Analamanga.

En outre, le manque de niveau d'instruction des femmes et la faiblesse de bien-être économique contribuent aussi à expliquer le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. De tel taux est de 65‰ si les mères sont non instruites contre 42‰ si les mères ont le niveau secondaire ; et de 78‰ pour les plus pauvres contre 31‰ pour les moins pauvres¹².

5. Le bas profil institutionnel et de gouvernance, se traduisant en inefficacité de l'administration, corruption, personnalisation et instrumentalisation de l'appareil de l'État, qui entrave la libre concurrence, la compétitivité et l'innovation, et détermine un climat des affaires non attractif dans plusieurs secteurs stratégiques, impactant négativement les performances du développement du pays et les opportunités de transformations économiques et sociales, ainsi que l'inclusivité et la durabilité du progrès économique. Il importe de noter que la non-effectivité de la décentralisation contribue à expliquer la mauvaise gouvernance et la faiblesse du profil institutionnel à Madagascar. En 2019, Madagascar se trouve au 161ème rang en termes de climat des affaires¹³.

7. Au cours des dernières années, le secteur agricole a bénéficié entre 2 et 6% du budget de l'État, alors que l'engagement pris dans le cadre du PDDAA est d'une allocation de 10% pour assurer un développement durable du secteur (Programme détaillé de l'Union Africaine pour le Développement de l'Agriculture Africaine – La Déclaration de Malabo sur la transformation de l'agriculture africaine pour la période 2015 – 2025).

8. Les fruits et légumes, le petit élevage, la pêche côtière et la pisciculture continentale, sont généralement générateurs de revenus, mais demeurent sous-développés. Les cultures vivrières et les cultures d'exportation disposent d'importants atouts, mais leur développement dans l'économie du pays se heurte à de nombreuses contraintes structurelles (infrastructures, organisation des acteurs des filières, etc.).

9. Source : PNUD (2022).

10. Source : MICS (2018).

11. Les taux d'exposition aux journaux, à la télévision, et à la radio sont respectivement de 9% chez les hommes contre 8% chez les femmes ; de 49% chez les hommes contre 41% chez les femmes ; et de 23% pour tout genre.

12. Source : MICS (2018).

13. Le classement en termes de climat des affaires se fait sur 190 pays (WDI, 2019).

6. Une faible capacité de mobilisation de ressources financières pour des politiques publiques de transformation de l'économie¹⁴.

7. Un accès limité aux financements pour les entreprises (en particulier les PME et en milieu rural) et les initiatives privées, à cause premièrement de l'insuffisance des ressources financières internes (faible épargne domestique) et extérieures (APD et IDE), mais aussi d'un système financier limité et à faible pénétration dans le territoire national¹⁵. Plusieurs partenaires techniques et financiers (UNCDF, PNUD, AIF, FinMark Trust, CENFRI, INSAT) se sont actuellement positionnés dans l'appui à la finance inclusive afin de combler le gap de l'accès limité aux financements pour les petites et microentreprises¹⁶. Le modèle de financement développé dans le système de microfinance ne répondant pas nécessairement aux besoins des PME et du monde rural qui souhaitent accroître leur productivité.

2.2 | UNE CROISSANCE NON INCLUSIVE AVEC UN IMPACT LIMITÉ SUR LA PAUVRETÉ, LES INÉGALITÉS, LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET LA VULNÉRABILITÉ

Une croissance économique faible, étiolée par les catastrophes naturelles, et dépendante de très peu de secteurs¹⁷ se reflète dans des revenus très modestes¹⁸, souvent irréguliers et pas pour tout le monde, avec des effets limités sur la réduction de la pauvreté et des inégalités, le niveau de développement humain¹⁹ et la vulnérabilité multidimensionnelle, très répandue²⁰.

En termes de pauvreté, Madagascar continue à présenter des niveaux structurellement élevés (depuis les années 90 oscillant entre 70 et 80%). En 2021, la proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté à 1.90\$ est de 81%. Tandis que ceux qui gagnent un revenu au-dessous de 1.25\$ est de 67%²¹. La pauvreté affecte de la même manière la population des deux sexes et est très accentuée en milieu rural, avec un taux de 83,4% contre 21,8% en milieu urbain.

14. En termes d'industrialisation, l'État vient de se doter de sa toute première Loi sur le développement Industriel (N°047/2018 de Décembre 2018) avec la vision d'augmenter à 25% la contribution du secteur dans le PIB d'ici 2025 (Lettre de Politique Industrielle/Loi sur le Développement Industriel). Il fait de l'industrialisation l'un des piliers de son plan de développement, avec des priorités axées sur la diversification et l'industrialisation régionale.

15. Coûts élevés des services financiers et faible taux de bancarisation (v. résultats rapport banque mondiale).

16. Stratégie nationale d'inclusion financière à Madagascar (2018 – 2022).

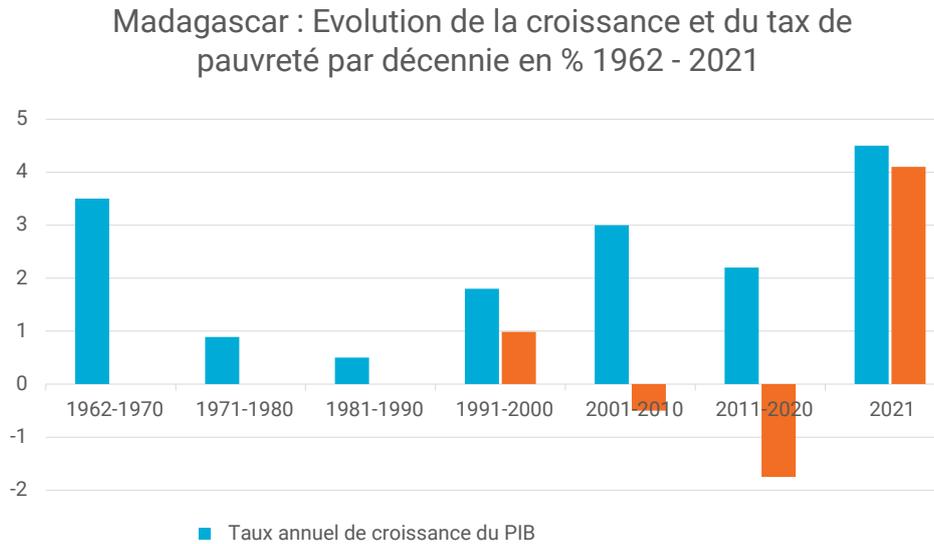
17. La récession a surtout affecté les activités du secteur secondaire, avec un taux de croissance négatif de -29,5%. Le secteur tertiaire (commerce, télécommunications, transports mais aussi BTP) et le secteur primaire ont connu un taux de croissance négatif, respectivement de -5,7 et de -1,4% en l'année 2020.

18. Le PIB par tête était estimé à 132 dollars en 1960 et en 2021 à 515 dollars : seulement un triplement alors que l'ensemble de l'Afrique subsaharienne a connu une multiplication par 15.

19. L'évolution du taux de croissance annuel moyen de l'IDH de Madagascar au cours de la période 2000-2018 indique que la performance de Madagascar est très inférieure aux Pays les Moins Avancés (PMA) et des pays africains (Voir Rapport National sur le Développement Humain de Madagascar (PNUD, 2018)

20. 53% de la population vit sous le seuil d'extrême pauvreté

21. Les seuils nationaux de pauvreté à 1,90\$ et à 1,25\$ sont respectivement à 879 282 Ariary et 578 475 Ariary.

GRAPHIQUE 1 : Évolution de la croissance et du taux de pauvreté par décennie en%, 1962-2021


Source : Construit à partir des données fournies par INSTAT (2021)

Sur le plan spatial, sur 22 régions, treize présentent un taux de pauvreté supérieur à 80%, les plus touchées sont les régions Androy, Sud Est, et Vatovavy Fitovinany avec des taux respectifs de 95,1%, 95% et 92,7%, et quatre régions ont un taux de pauvreté compris entre 70 et 80. Les seules régions qui s'en sortent un peu mieux sont celles de Diana (région de la vanille et des épices) et d'Analamanga (région de la capitale) avec un taux en dessous de 50%. Les principaux déterminants de la pauvreté sont la composition du ménage selon le milieu de résidence, sa taille, le niveau d'instruction du chef de ménage selon son sexe (exposition plus forte pour les femmes), les chocs extérieurs et la nature des activités du ménage. Les catégories de la population les plus pauvres sont les ménages d'agriculteurs (taux de pauvreté entre 79% et 86%) qui représentent 83,2% de la population, suivis des ménages de travailleurs indépendants (taux de pauvreté à 43%) comptant 12% dans la population.

En termes de pauvreté multidimensionnelle, l'analyse des chevauchements de privations multiples concernant les enfants (MODA)²² de 0-17 ans a permis de dégager un taux de pauvreté multidimensionnelle des enfants à Madagascar de 86% en 2020²³, avec une significative différence entre le milieu rural et urbain (88% contre 61%). À l'exception des régions d'Analamanga, d'Itasy, de Diana, de Sava, et d'Analanjirifo (dont les taux sont compris entre 36% et 59,1%), toutes les régions du pays affichent des taux au-dessus de 63,8% ; les plus touchées par les différentes privations sont d'une part les régions du Sud-Ouest, du Sud-Est, Melaky, Androy (affichant des taux entre 77,7% et 88,6%).

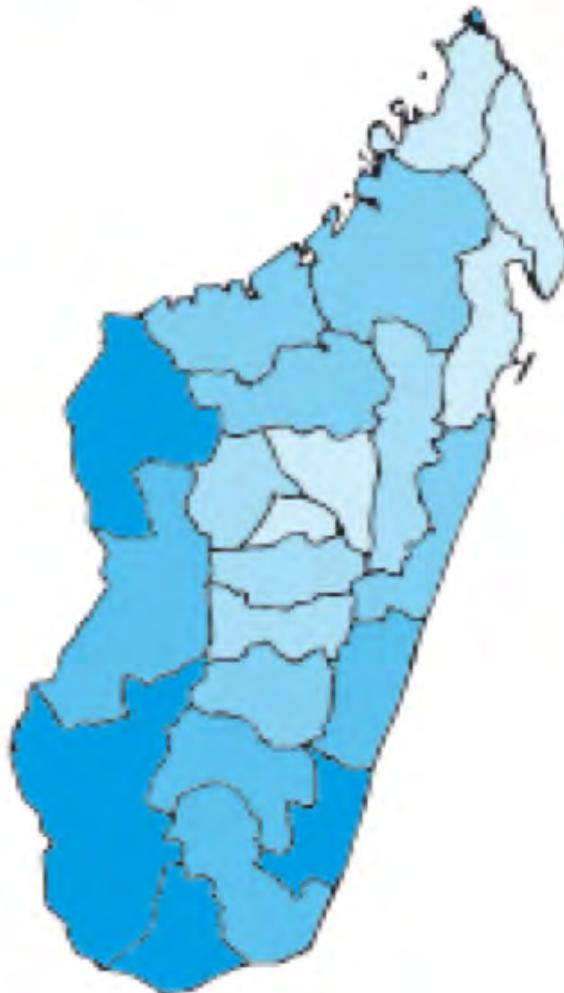
Il existe de fortes disparités au niveau de l'indice de pauvreté multidimensionnelle concernant les enfants entre le milieu rural et le milieu urbain (0,482 contre 0,153), et entre les régions dont les plus défavorisées sont les régions sud-Est, Melaky, et Androy qui affichent des indices supérieurs à 0,600. Tandis que les plus favorisées sont les régions Analamanga, Diana, et Sava affichant respectivement des IPM de 0.153, 0.347 et 0.360²⁴.

22. Le MODA qui prend en compte plusieurs dimensions comme la nutrition, l'éducation la santé l'eau, l'assainissement et la protection contre la violence a été calculé pour Madagascar sur la base de l'enquête MICS 2018. Les taux de privation sont calculés comme le pourcentage d'enfants privés dans deux dimensions ou plus.

23. Un enfant sur cinq souffre d'au moins quatre privations sur six.

24. Source : RGP3 (2018).

GRAPHIQUE 2 : Taux de multiple privation des enfants en 2020



Source : *Multiple deprivations in children in Madagascar (Octobre 2020)*.

Pour l'ensemble de la population, l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle²⁵ est estimée à 54,9% et l'indice de pauvreté multidimensionnelle vaut 0,386 en l'année 2018. Le taux de pauvreté multidimensionnelle en 2018 est de 70,3% avec une forte disparité entre les milieux de résidence (50,3% en milieu urbain et 76,6% en milieu rural)²⁶. De telle disparité peut s'expliquer par le fait qu'en milieu rural, l'accessibilité et l'offre scolaire soient insuffisants par rapport à ceux en milieu urbain. Il en résulte ainsi une différence significative en termes du niveau de fréquentation scolaire et de l'achèvement scolaire entre les milieux. En outre, l'insuffisance de l'offre sanitaire contribue à expliquer l'écart entre le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans, en faveur du milieu urbain.

25. L'intensité de la pauvreté est la proportion moyenne pondérée de privations dont une personne pauvre subit à la fois.

26. Source : Analyse de la pauvreté multidimensionnelle à Madagascar (Février 2021).

L'accès de la population à l'eau de boisson de base présente aussi de fortes inégalités par rapport aux milieux de résidence, aux régions, et au niveau d'instruction de la population. Le taux d'accès en milieu urbain est de 69% contre 32% en milieu rural ; de 74% dans la région Analamanga contre 11% dans le Sud-Est ; et de 64% pour la catégorie de population de niveau secondaire ou plus contre 22% pour la population non instruite²⁷.

Les mesures **d'inégalités** montrent une aggravation de la situation dans le temps avec une augmentation de la déjà forte concentration de la consommation en faveur des couches les plus aisées de la population et une aggravation de l'indice de GINI (passant de 39,5 à 42,6 entre 1997 et 2012).

Les analyses de vulnérabilité des ménages - menées en 2005, 2010 et 2012 - montrent que les chocs dominants sont la hausse des prix (35,9% en 2005 et 3,8% en 2010), le climat/environnement (cyclones, inondations et sécheresse) pour 21,4% et les maladies pour 6,1% en 2012. La sécurité (4,9%) n'était pas citée parmi les chocs.

Madagascar est vulnérable aux phénomènes extrêmes liés au climat et aux chocs et catastrophes d'ordre socioéconomique et environnemental ayant des impacts sur la pauvreté, la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En total, les personnes décédées entre 2014 et 2017 et les personnes affectées (directement ou indirectement) par les cyclones et les inondations sont au nombre de 654 207 dans l'ensemble du territoire. Le nombre des victimes des sécheresses notamment dans le Grand Sud atteint 3 013 000 personnes²⁸. Et le nombre de décès à la suite des épidémies dont les pestes, la rougeole, et le Covid-19 atteint 1 738 personnes entre 2016 et 2020.

27. Source : MICS (2018).

28. Les bilans sont très lourds pour la sécheresse et les cyclones (cf. Annexe).

03

**L'EMPLOI ET LES CONDITIONS
DE TRAVAIL PARMIS LES
GRANDES PRÉOCCUPATIONS
DES POPULATIONS MALAGASY**



**NATIONS UNIES
MADAGASCAR**



3.1 | UN EMPLOI QUI PRÉOCCUPE EN TERMES DE QUANTITÉ ET QUALITÉ

Le travail décent résume les aspirations des êtres humains d'avoir la possibilité d'exercer un travail productif, convenablement rémunéré, assorti de conditions de sécurité sur le lieu de travail et d'une protection sociale pour sa famille. C'est aussi la possibilité pour les individus de s'épanouir et de s'insérer dans la société, d'exprimer en toute liberté leurs préoccupations, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie, et à l'égalité des chances et de traitement pour tous, hommes et femmes. À Madagascar, cette aspiration est loin d'être satisfaite pour la grande majorité. Le travail à Madagascar est pour la plupart des personnes et des ménages une grande préoccupation.

En premier lieu, **l'emploi à Madagascar manque en quantité et qualité pour intégrer toutes les personnes en quête de travail** et générer des revenus décents, des opportunités d'épanouissement personnel et d'intégration sociale. En deuxième lieu, il est en grande partie de nature informelle, ce qui entraîne des conditions de travail dans la plupart des cas inacceptables ainsi que l'absence de toutes formes de protection sociale et du respect des Principes et Droits Fondamentaux au Travail. En effet, le système de sécurité sociale existant est de nature contributive pour les travailleurs. Ses domaines d'intervention sont cependant limités (Par exemple, l'assurance chômage est exclue) et ne couvrent qu'une partie des travailleurs du secteur formel. Et enfin, il est marqué par l'entrée (très tôt) des enfants sur le marché du travail.

Ces différents problèmes affectent la majorité de la population Malagasy dans la plupart des régions du pays. En regardant de près les données disponibles, on peut noter des différences au niveau des caractéristiques démographiques, sociales, économiques et territoriales qui amènent à identifier les personnes (qui risquent d'être) **laissées pour compte** :

- En Novembre 2020, après levées du confinement et de l'état d'urgence sanitaire, le taux d'activité pour les individus en âge de travailler est à 67,8% (avec une légère prédominance pour les hommes). **Le problème de fonds est que plus de 7 emplois sur 10 sont dans l'informel²⁹**. C'est dans le milieu rural que l'informalité est la plus forte, avec 64% des emplois. Plus des trois quarts (80%) des emplois sont dans le secteur agricole. Dans le secteur non agricole en 2015, le pourcentage d'emploi informel pour l'ensemble de la population active atteint 82%. Ce taux est de 78,8% pour les hommes et de 88,6% pour les femmes³⁰.
- Au niveau des catégories socioprofessionnelles, 80,5% de la population en emploi sont des travailleurs indépendants, les actifs sont occupés dans les aides familiales et dans d'autres professions.
- En 2018, le taux de dépendance économique de la population a été estimé à 163,6³¹ alors que chez les autres PMA, le taux de dépendance économique est en moyenne à 74%³².
- Les emplois occupés sont l'œuvre d'entreprises de petites tailles, 88,4% des actifs occupés évoluent dans des entreprises de plus de 5 personnes. Du point de vue spatial, toutes les grandes entreprises du pays se concentrent dans les villes, 9 entreprises sur 10 sont implantées dans la région d'Analamanga. Plus de 70% des entreprises qui voient le jour chaque année à Madagascar se localisent dans les villes de plus de 20 000 habitants.
- Le revenu mensuel moyen en 2015 a été de 53 500 Ariary (en baisse de 3,8% par rapport à 2012) avec un écart entre le milieu urbain et rural très important : de 114 500 Ariary en ville à 41 100 Ariary en milieu rural. En 2021, le revenu mensuel moyen pour l'ensemble de la population est à 168 577 Ariary³³. En l'année 2016, le revenu mensuel moyen était à 124 219 Ariary³⁴. De fortes disparités sont toutefois constatées entre les régions³⁵ et selon les sexes³⁶ en termes de revenus. En milieu rural, l'agriculture est le principal pourvoyeur d'emplois avec 85% des emplois totaux. Cependant, elle ne génère que de faibles ressources pour les ménages, même si elle forme la majeure partie de leurs revenus. Selon l'analyse situationnelle de l'égalité Femmes-Hommes, les hommes des entreprises agricoles 47 100 ariary par mois contre 19 500 ariary pour les femmes. Il faut encore souligner que près de 80% du revenu des ménages proviennent du secteur informel (agricole et non agricole) et que le taux de salarisation se trouve à un niveau très bas : 12,17% en 2019 (11% en 2012).

29. Madagascar compte environ 3 millions d'entreprises informelles, contribuant 26% à 29% du PIB Malgache (FTHM Consulting – BAD – MEF, Juin 2022).

30. Banque Mondiale, WDI (2019).

31. 100 personnes en emploi ont 164 personnes à charge.

32. Rapport 2020 sur les pays les moins avancés – Des capacités productives pour la nouvelle décennie.

33. Depuis l'année 2019, le salaire minimum d'embauche était révisé à 200 000 Ariary.

34. Calculé à partir des statistiques fournies par l'INSTAT (2016).

35. En 2016, la région d'Analamanga affichait un revenu mensuel de 257 950 Ariary. Ceux de Diana, Matsiatra-ambony, et Itasy sont respectivement de 160 515, 165 236, et de 179 639 Ariary. Tandis que le revenu mensuel dans la région Amoron'i Mania est de 62 630 Ariary.

36. Selon l'analyse situationnelle de l'égalité Femmes-Hommes à Madagascar, les salariées des entreprises formelles gagneraient en moyenne 193 400 ariary par mois et les salariés des entreprises associatives 106 700 ariary par mois. On note que les hommes gagnent légèrement plus avec un différentiel de 21 400 Ariary pour les entreprises formelles, et 26 900 Ariary pour les entreprises associatives (MPPSPF, 2019).

- En outre, l'emploi ne répond pas forcément aux attentes des personnes : le **taux d'emploi inadéquat est de 82,2%** (87% pour les femmes et 75,8% pour les hommes), tandis que le sous-emploi touche 10% de la population active, avec une incidence plus importante au niveau des administrations publiques (32%) et des entreprises associatives (15,4%).³⁷ La plupart des emplois inadéquats se trouve dans le secteur informel : 88% des actifs occupés dans l'informel agricole et 70% des actifs occupés dans l'informel non agricole.
- Le taux de chômage en 2021 est à 2,59%. Le chômage concerne à la fois les hommes et les femmes (2,51% et 2,68%) et les jeunes de 15 à 24 ans (5,19% pour les hommes et 4,42% pour les femmes). Le taux de chômage élargi³⁸ de 10,3% touchant plus les catégories de personnes ayant fait des études de niveau secondaire et supérieur que les autres catégories³⁹. En matière d'emploi, il peut être constaté que les femmes sont systématiquement défavorisées : le chômage au sens strict touche plus les femmes que les hommes (respectivement 1,5% et 1%). Il en est de même pour le chômage déguisé (9,2% contre 6,9%). Enfin, le revenu mensuel d'activité chez les femmes est moins de la moitié de celui des hommes.
- Etant donné le poids du secteur informel et la faible représentation de ses travailleurs dans les structures de concertation, l'efficacité du dialogue social en tant que mécanisme de paix et cohésion sociale reste fortement limitée à Madagascar. Le mécanisme existe au sommet mais reste encore limité à la base, c'est-à-dire, au niveau même de l'entreprise ainsi que dans les régions où les organisations⁴⁰ et les plateformes de dialogue sont faiblement implantées.
- Malgré la ratification de plusieurs conventions internationales sur le droit du travail, le travail décent et la protection des droits des enfants, on constate que 17,4% des enfants âgés de 5 – 17 ans sont victimes de travail d'enfant d'après le RGPH-3 (2018). Le travail des enfants est surtout dans les zones rurales (19,5% contre 7,1% dans milieu urbain) mais ce phénomène touche aussi les villes en raison de l'exode rural et de l'abandon scolaire. D'après les critères définis dans le MICS (2018) le travail des enfants concerne 47% des enfants, et 32% ont des conditions de travail dangereuses. Le travail des enfants touche beaucoup plus les garçons (50%) que les filles (44%), les enfants du milieu rural (51%) et urbain (32%), et les enfants issus des familles pauvres (57%).
- Parmi les enfants qui ne fréquentent pas l'école, plus de la moitié est engagée dans le travail des enfants. Des efforts doivent ainsi être entrepris par l'Etat Malgache en faveur de l'éducation des enfants, conformément au droit des enfants à l'éducation⁴¹. L'IEM prône la scolarisation obligatoire de tous les enfants mineurs de plus de 5 ans⁴². Les efforts à entreprendre doivent ainsi se concrétiser à travers le respect des engagements et ainsi d'asseoir le droit fondamental des enfants et des jeunes. Bien qu'une augmentation annuelle soit constatée pour le taux de scolarisation en lycée, de tel taux reste encore faible⁴³. En l'année 2018, le taux de scolarisation à Madagascar est seulement de 20,85% pour le niveau Lycée⁴⁴. Beaucoup d'efforts restent à déployer aussi en vue de l'amélioration de la Sécurité et de la Santé au Travail (SST)⁴⁵.

37. Un individu est en situation d'emploi inadéquat s'il ne peut pas optimiser la productivité de son travail suite à des contraintes autres que la durée effective du travail. Compte tenu des difficultés d'identifier ces autres formes de sous-emploi dans les enquêtes auprès des ménages, est considéré en situation d'emploi inadéquat toute personne dont le revenu du travail est inférieur au salaire minimum d'embauche fixé par la loi. Ainsi, un employé est considéré en situation de sous-emploi s'il perçoit un salaire inférieur au SMIG en vigueur au moment de l'enquête, soit moins de 100 000 Ariary (31USD au taux de conversion de la période concernée) par mois.

38. Il comprend le chômage au sens du BIT et le chômage déguisé.

39. Il est à 24,6% pour les diplômés de l'enseignement supérieur, voire trois fois plus que celui des personnes sans instruction (8,1%).

40. Pour un mouvement syndical fort à Madagascar. Rapport d'étude. Mamy Rakotoarizaka, Ralison Andriamandranto. Fondation Friedrich Ebert, 2017.

41. Les articles 28 et 29 de la CDE stipulent les droits des enfants en matière d'éducation.

42. IEM : Plan sectoriel pour accompagner l'émergence éducative (action 61). « L'éducation pour tous » constitue l'Engagement n°4 de la PEM.

43. Cf. graphique en annexe.

44. Les taux de scolarisation ont toujours été légèrement pareilles chez les garçons et chez les filles : 20,63% pour les garçons contre 21,07% pour les filles (INSTAT, 2018).

45. On constate le manque de données sur les accidents de travail et des maladies ; l'absence dans la majorité des entreprises malagasy d'une politique écrite de SST et d'évaluation des risques professionnels ; le Comité d'Hygiène, de Sécurité et d'Environnement du travail (CHSET) et les inspecteurs du travail se trouvent encore mal armés pour la surveillance et le contrôle.

3.2

UN SECTEUR INFORMEL LARGE, UNE PRODUCTIVITÉ FAIBLE DU TRAVAIL ET DES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI LIMITÉES AU CŒUR DES CAUSES D'UN MARCHÉ DU TRAVAIL PEU CRÉATEUR D'EMPLOIS DÉCENTS

Le secteur informel est au cœur de la problématique de l'emploi décent. La majorité des personnes travaillant dans le secteur informel (et une partie dans le secteur formel sans contrat) connaissent toutes les conditions de travail non décentes se traduisant dans des conditions difficiles de travail et de santé au travail, l'instabilité de l'emploi, l'absence de couverture sociale, et des salaires qui ne suffisent pas pour subvenir aux besoins essentiels, la faiblesse de dialogue social pour examiner l'amélioration de l'environnement du travail.

Le niveau très modeste de la productivité du travail qui caractérise la grande partie des emplois à Madagascar, en particulier dans les secteurs agricole et informel, est un élément crucial dans la faible relation entre emploi et revenu (et rendements). Elle renvoie directement au troisième problème évoqué plus haut, voire celui d'un **capital humain faiblement développé et précaire et par de-là aux faiblesses du système éducatif et de la formation professionnelle**. Plusieurs analyses font ressortir le manque de formation professionnelle formelle pour doter les jeunes de capacités⁴⁶, la faible qualification et la démotivation des enseignants, mais aussi l'insuffisante pertinence des programmes de formation professionnelle par rapport au besoin des entreprises. Toutefois, ce n'est pas un problème seulement d'offre (structures, corps enseignants, matériels, programmes et curricula) et d'insuffisance des ressources financières allouées au secteur, mais aussi de demande de formation, dans tous les cas où les parcours scolaires des enfants et des jeunes s'interrompent trop tôt. Ceci est surtout le cas pour les filles, pour les enfants dans les ménages les plus pauvres, et dans les zones rurales, pour des raisons économiques mais parfois aussi liées à des comportements traditionnels discriminants tel que les mariages précoces pour les jeunes filles.

Une création insuffisante d'opportunités de travail, voire d'entreprises et d'emplois, pour répondre aux attentes de la (grandissante) population notamment les jeunes qui arrivent en nombre important sur le marché du travail, contribue à expliquer la faible relation entre emploi et réduction de la pauvreté. Ce n'est pas seulement une question de faible croissance économique, mais aussi de gouvernance, politiques et stratégies économiques qui par exemple n'arrivent pas à mettre en place des mécanismes efficaces et institutions spécialisées pour accompagner la mutation du secteur informel vers le formel, ou encore à garantir l'émergence d'un tissu de PME et PMI à cause d'un accès limité aux sources de financement et à des capacités faibles d'appui-conseil.

Les compétences et la volonté des jeunes formés et des microentreprises se heurtent au manque systémique d'opportunités et d'accompagnement, en particulier en milieu rural : le manque de capital productif (p. ex. la terre), l'accès au financement et aux services d'intermédiation et de conseils, l'accès aux marchés, leur instabilité et la fluctuation incertaine des prix, etc. Ceux-ci constituent aussi des limitations aux choix des jeunes et de l'entrepreneuriat vers d'autres métiers et activités ruraux au niveau des chaînes de valeurs, et par de-là entravent la transformation du tissu économique traditionnel. On constate également que les femmes rencontrent plus de difficulté que les hommes. Elles ont un plus faible accès à la terre et aux crédits, et ont moins d'opportunités professionnelles. En milieu urbain, les femmes ont des emplois peu diversifiés, elles travaillent dans l'agriculture (23,2%), disposent d'un petit commerce (19,2%), sont employées en tant que domestiques (11,7%), ou travaillent dans les zones franches (10,2%)⁴⁷.

3.3

LES FAIBLESSES EN QUANTITÉ ET QUALITÉ D'EMPLOI SONT EN LIEN DIRECT AVEC LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION

L'informel, le sous-emploi, l'emploi non décent, la faiblesse du système de sécurité et de santé au travail, le travail des enfants et la pauvreté sont fortement liés. Les carences en matière d'emploi décent sont en même temps une cause et une conséquence de la pauvreté, mais aussi de l'exclusion sociale, de la discrimination et de la perte de confiance en soi et de dignité.

Ces effets touchent une large partie de la force de travail et de la population à Madagascar dans la plupart du pays, mais en particulier les personnes plus exposées et donc laissées de côté se trouvent, encore une fois, à la croisée du secteur informel, des conditions d'emploi indécentes et des zones rurales particulièrement reculées ou tributaires de conditions climatiques difficiles ou d'handicaps physiques ou mentaux. À l'intérieur de cet espace vicieux, les femmes et les personnes handicapées souffrent en plus des conséquences des multiples formes de discriminations au travail (qui s'exercent en période de recherche d'emploi, en cours d'emploi ou au moment de quitter un emploi). C'est toujours là où le travail des enfants s'amplifie et se matérialise dans les situations les plus indécentes. Ayant signé la

46. Les capacités d'accueil des centres et dispositifs de proximité (tutorat) de formation agricole et rurale destinés aux jeunes ruraux déscolarisés se limitent à 6 000 à 8 000 jeunes formés par an (Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale, mise à jour en 2019 par le MAEP).

47. INSTAT (2018). RGP3 : Tome 1

Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité Femmes – Hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles⁴⁸, Madagascar a renforcé son engagement à faire de l'égalité entre les sexes une réalité à travers la promotion de la lutte contre les violences et toutes les formes de discriminations faites aux femmes et aux filles.

En outre, la politique de l'Etat Malgache mise sur l'Emploi décent pour tous⁴⁹, et sur le développement inclusif en assurant un accès équitable aux opportunités pour les femmes, les enfants, et les groupes vulnérables. Cependant, elle ne contient ni la considération particulière des personnes handicapées, ni la lutte contre la discrimination vis-à-vis de ces personnes au travail⁵⁰. Selon le Centre Sembana Mijoro⁵¹, la discrimination⁵² reste le principal problème causant le chômage de longue durée des personnes en situation de handicap, allant à l'encontre de tous les principes juridiques⁵³. En outre, les personnes en situation de handicap sont plus fragiles dans le monde de l'emploi. En période de chômage ou de crise économique, elles sont généralement les premières à être licenciées et les dernières à être embauchées⁵⁴.

Toutefois, la discrimination vis-à-vis des personnes handicapées se présente aussi au niveau de la scolarisation. D'après une étude effectuée par le Centre Sembana Mijoro, la situation des enfants en situation de handicap est plus fragile que celle des enfants valides. Les personnes handicapées représentent seulement 0,26% des individus scolarisés⁵⁵, alors que la prévalence du handicap oscille entre 7,5% et 10% de la population totale. Le taux d'abandon scolaire des personnes en situation de handicap après le primaire est très élevé, non seulement en raison de la précarité des revenus des ménages, mais aussi et surtout parce que la majorité des établissements scolaires refusent d'intégrer des personnes en situation de handicap en leur sein, sauf si ces personnes ne présentent qu'un léger handicap moteur⁵⁶.

48. Rapport de la République de Madagascar dans le cadre du 85ème anniversaire de la 4ème Conférence mondiale sur les femmes et de l'adoption de la déclaration et du programme d'action de Beijing en 2015.

49. Engagement n°6 de la PEM : L'Emploi décent pour tous et autonomisation des femmes et des jeunes, protection et développement social (PEM, 2020).

50. Le code du travail qui date de 2003 constitue le seul cadre juridique régissant et reconnaissant le droit des personnes en situation de handicap en matière de travail et d'emploi. Sur le plan pratique, ces personnes souffrent encore d'une certaine exclusion dans le milieu professionnel.

51. Etude sur l'intégration scolaire des personnes en situation de handicap à Antananarivo (Centre Sembana Mijoro, 2009).

52. La « discrimination fondée sur le handicap » est définie dans l'article 2 de la CIDPH.

53. Les autres causes de chômage sont : l'inexistence d'emploi adapté au handicap, et l'inexistence d'offre d'emploi pour les personnes en situation de handicap.

54. Etude sur l'intégration scolaire des personnes en situation de handicap à Antananarivo (Centre Sembana Mijoro, 2009).

55. Du primaire au secondaire du second cycle.

56. Pourtant, 72,4% des éducateurs interrogés, enseignant dans les établissements acceptant des personnes en situation de handicap, estiment que les élèves handicapés sont bien intégrés dans l'environnement scolaire ordinaire dans lequel ils se trouvent et que leurs performances soient égales à celles des élèves valides.

04

**LES RÉPERCUSSIONS DE LA
PANDÉMIE COVID-19 SUR LE
SECTEUR ÉCONOMIQUE RÉEL**



**NATIONS UNIES
MADAGASCAR**



Bien que l'impact sanitaire de la pandémie covid19 n'ait pas été catastrophique pour les PMA, ses répercussions économiques ont été ruineuses. Selon le CNUCED⁵⁷, en 2020, la pandémie a été à l'origine du choc économique le plus brutal auquel les PMA ont été exposés depuis plusieurs décennies, et qui s'est traduit par un ralentissement économique violent, sous l'effet conjugué d'une grave récession économique mondiale et des mesures internes d'endiguement que les gouvernements de ces pays ont adoptées.

4.1 | À MADAGASCAR, LES ANNÉES 2020 ET 2021 SONT MARQUÉES PAR DES SITUATIONS DIFFICILES, FAISANT APPARAÎTRE DE NOMBREUX NOUVEAUX PAUVRES

A Madagascar, la récession de 2020 a fait basculer 1,8 millions de personnes supplémentaires sous le seuil de pauvreté, notamment en zones urbaines, portant le taux de pauvreté à un niveau supérieur de 81%⁵⁸.

Le ralentissement des activités : Bien que le confinement dans les localités concernées ait été partiel, il a durement affecté les activités économiques à Madagascar, avec la contraction du taux d'activité et la fermeture temporaire ou définitive de 32% des entreprises. Les entreprises des secteurs tourisme et transport, ainsi que les entreprises de taille moyenne sont les plus touchées, avec des taux de fermeture respectivement de 28% et 15%⁵⁹.

Les chiffres d'affaires réalisés par les entreprises ont brutalement diminué depuis. Entre Mai 2019 et Mai 2020, les entreprises ont en moyenne perdu 56% de leur chiffre d'affaires mensuelles⁶⁰.

En outre, les chocs sur la demande ont été accompagnés de perturbations sur les circuits d'approvisionnement des entreprises et des chocs sur leurs finances : en Octobre 2020, 9% des entreprises ont dû annuler les commandes de ses clients en raison d'un manque ou d'un retard de fourniture d'intrants⁶¹. La baisse considérable du volume d'importations notamment en provenance des marchés français, indiens, chinois, et de l'Emirats Arabes unis concerne surtout les produits d'approvisionnements industriels et les produits combustibles et lubrifiants⁶².

Les retombées économiques de la pandémie Covid-19 diffèrent selon les secteurs : La baisse du niveau de production dans le secteur de l'industrie s'élève à 19,5% ; les activités minières ont été suspendues, causant 50% de la contraction du PIB en l'année 2020 ; le secteur tourisme a été à l'arrêt ; les travaux publics ont été fortement impactés par l'interruption des services publics, le confinement des grandes villes et les restrictions de déplacement ; et le secteur tourisme était à l'arrêt. Durant la fermeture stricte des frontières (entre Avril 2020 et Septembre 2020), le manque à gagner exprimé par l'apport en devises des visiteurs non-résidents est estimé à environ 213 millions de DTS⁶³. En revanche, les télécommunications, les soins de santé, ainsi que les services financiers ont affiché des augmentations de gains. Par ailleurs, le secteur agricole a été relativement épargné. Ce qui a contribué à compenser les contractions dans d'autres sous-sections des services⁶⁴.

La difficulté de reprise des activités : Après la levée du confinement et de l'état d'urgence sanitaire, le taux d'activité des individus en âge de travailler est passé de 60,6% en Août 2020 à 67,8% en Novembre 2020⁶⁵. A cette période, il est observé que 10% des entreprises fermées n'ont pas réussi à se rouvrir. Seulement 3% des entreprises fermées dans le secteur tourisme ont pu rouvrir⁶⁶. La situation s'est dégradée pour les entreprises de taille moyenne, avec un taux de fermeture augmentant vers 25%. La grande majorité (82%) des entreprises continuent d'endurer une diminution du chiffre d'affaires en Octobre 2020. Pendant cette période, les ventes réalisées par les entreprises ont commencé à s'améliorer⁶⁷ bien que les chiffres d'affaires ne soient pas encore rétablis, affichant une perte en moyenne de 44% par rapport à ceux réalisés mensuellement en Octobre 2019⁶⁸. La première cause de la baisse du chiffre d'affaires pour les unités de production familiale est la perte de clients (76,8%)⁶⁹. Les pertes de revenus ont été notamment

57. Rapport 2020 sur les pays les moins avancés – Des capacités productives pour la nouvelle décennie.

58. INSTAT – Banque mondiale, in « Perspectives économiques de Madagascar – Surmonter la tempête » (Mai 2022).

59. Enquête sur l'impact de la covid19 sur les activités des entreprises à Madagascar (Vague 2, Décembre 2020 – Février 2021).

60. Idem.

61. Ibid.

62. Ces deux produits constituent 74% de la baisse globale. Enquête sur l'impact de la covid19 sur les activités des entreprises à Madagascar (Vague 1, Août 2020).

63. Estimation effectuée à partir des données fournies par l'INSTAT.

64. INSTAT – Banque mondiale, in « Perspectives économiques de Madagascar – Surmonter la tempête » (Mai 2022).

65. Enquête sur l'impact de la covid19 sur les activités des entreprises à Madagascar (Vague 2, Décembre 2020 – Février 2021).

66. Calculé à partir des informations contenues dans « Enquête sur l'impact de la covid19 sur les activités des entreprises à Madagascar » (Vague 2, Décembre 2020 – Février 2021).

67. 7,6% des unités de production familiale ont connu une augmentation de leur chiffre d'affaires, in « L'emploi et la Covid-19 » publié par INSTAT – OIT » (Novembre 2020).

68. Enquête sur l'impact de la covid19 sur les activités des entreprises à Madagascar Vague 2, Décembre 2020 – Février 2021).

69. Les autres causes sont le manque de matières premières (12,1%) ; la fermeture des établissements pour cause de covid19 et autres causes que covid19, (respectivement 0,9% et 6,9%) ; et d'autres motifs (3,1%). Ces informations datent du Novembre 2020.

importantes pour le secteur tourisme (60% à 70%), le secteur de la construction (50% à 60%), et le secteur du transport et de l'entreposage (40% à 50%)⁷⁰.

Concernant le commerce international, le pourcentage des ventes exportées a considérablement baissé vers 33% en Octobre 2020 contre 63% en Octobre 2019⁷¹.

4.2 | LES IMPACTS DE LA COVID-19 PORTENT SUR LE POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES

En Août 2020, 7 ménages sur 10 se sentent menacés financièrement en raison de la crise liée à la Covid-19. Bien que ce taux ait baissé à 5 ménages sur 10 en Novembre 2020 après l'assouplissement des mesures sanitaires, il peut être constaté que la reprise progressive des activités sur l'ensemble du territoire ait été marquée par une hausse continue des prix⁷². En outre, l'épargne des ménages se voit chuter. En l'année 2020, l'épargne domestique annuelle à Madagascar a été de 62 dollars par tête contre 89 dollars en 2019. En 2021, elle est légèrement rehaussée vers 66 dollars par tête⁷³.

Les chocs résultant de la pandémie ont eu plusieurs implications sur l'emploi : Les périodes de confinement ont été marquées par la réduction du nombre d'heures de travail notamment pour les individus travaillant dans les entreprises familiales⁷⁴, ainsi qu'à une perte d'emplois, conséquente au licenciement d'un nombre important d'employés depuis le début de la pandémie.

Dans l'ensemble du territoire, le taux de perte d'emplois liée à la crise sanitaire en Novembre 2020 représente 0,3%. De telle perte d'emplois est plus ressentie en milieu urbain par rapport à celle en milieu rural (0,9% contre 0,1%)⁷⁵. Les secteurs d'emploi occupés par des femmes (petits commerces, zones franches, hébergement et restauration etc.) ont également été plus touchés. 17,5% des femmes qui travaillent dans le secteur informel avaient un risque élevé d'être fortement touché par la crise de la Covid-19 contre seulement 9% des hommes⁷⁶. Il peut être observé que les individus ayant un niveau d'enseignement supérieur, ainsi que les jeunes âgés de 25 à 40 ans sont ceux qui affichent le plus fort taux (respectivement de 1,2% et de 1,3%)⁷⁷ de perte d'emplois liée à la crise sanitaire. La perte d'emplois est plus intense pour le secteur formel avec un taux de 0,5% contre 0,2% pour le secteur informel. En l'année 2020, les entreprises ont en moyenne perdu 17% de leurs employés permanents⁷⁸. Pour les entreprises de taille moyenne, la restriction d'employés s'élève à 24%. En revanche, les grandes entreprises ont pu augmenter leur main d'œuvre de 5% en Octobre 2020. Les emplois dans les entreprises de transport, du tourisme, et du commerce sont les plus touchés, subissant respectivement des pertes de 28%, 25%, et 23% jusqu'en Octobre 2020⁷⁹.

La prolifération des emplois informels : En Novembre 2020, les emplois informels occupent environ 71% des activités sur le marché du travail. Les salariés formels et informels concernent respectivement 20% et 6,4% des emplois existants pendant la pandémie⁸⁰.

Les mesures de soutien du gouvernement pour soutenir le secteur privé : Avant la pandémie de Covid-19, Madagascar était sur une trajectoire de croissance ascendante et s'engageait dans un plan de réforme pour renforcer la compétitivité et assurer une réduction plus rapide de la pauvreté. Étant également confronté à d'autres chocs exogènes dont les impacts de la guerre Russo-ukrainienne sur les chaînes d'approvisionnement et subséquemment sur les flambées des prix des produits d'importation principalement ceux des denrées alimentaires et des produits pétroliers depuis le deuxième trimestre 2022, Madagascar va devoir accélérer le processus de transformation économique en misant davantage sur les activités de transformation et surtout sur la production des produits incompressibles de première nécessité⁸¹.

70. Lus sur le graphique présenté dans « Enquête sur l'impact de la covid19 sur les activités des entreprises à Madagascar ».

71. Enquête sur l'impact de la covid19 sur les activités des entreprises à Madagascar Vague 2, Décembre 2020 – Février 2021).

72. Impact du Covid-19 sur les conditions de vie des ménages (EHFTM, Mai 2021).

73. WDI (2022).

74. Le nombre d'heures de travail pour ces individus est passé de 48 heures à 30 heures (INSTAT, Novembre 2020).

75. L'emploi et la covid19 (INSTAT, Novembre 2020).

76. ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL. Diagnostic de l'économie informelle à Madagascar [en ligne]. 2020. Disponible à : <URL : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-/africa/-/ro-abidjan/-/ilo-antananarivo/documents/genericdocument/wcms_755057.pdf>.

77. Calculé à partir des informations contenues dans « L'emploi et la covid19 » (INSTAT, Novembre 2020).

78. Entre Janvier et Juin 2020, les entreprises ont perdu 13% de leurs employés permanents, et 4% entre Juin et Octobre 2020. In L'emploi et la covid19 (INSTAT, Novembre 2020).

79. L'emploi et la covid19 (INSTAT, Novembre 2020).

80. L'emploi et la covid19 (INSTAT, Novembre 2020).

81. Au cours des dernières décennies, la Russie et l'Ukraine sont les deux premiers producteurs d'huile de tournesol, représentant respectivement 60% de la production mondiale (Atlas mondial des données). Et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement de ces matières premières finirait par augmenter progressivement les prix.

La vision de développement du pays telle qu'annoncée dans le PEM pour la période 2019-2023 vise un développement durable sur le plan économique, environnemental et social grâce à la bonne gouvernance, tout en accordant une attention particulière à la promotion du secteur privé et de l'entrepreneuriat, ainsi qu'à l'amélioration de la compétitivité dans les chaînes de valeurs mondiales.

Durant les périodes de confinement et après la levée des mesures de confinement, l'accès aux mesures de soutien de l'Etat concerne 37% des entreprises de toutes les tailles. Ces mesures, inscrites dans le Plan Multisectoriel d'Urgence comprennent les allègements fiscaux, les mesures financières, l'amélioration de l'accès au financement, et les formations professionnelles. Les mesures fiscales proposées peuvent être synthétisées telles que le report de l'échéance du paiement de l'impôt sur les revenus des entreprises pour quelques secteurs (tourisme, hôtellerie, transport aérien, entreprises franches), ainsi que la suspension du paiement des acomptes provisionnels bimestriels pour ces secteurs⁸². Conjointement, des recommandations initiées par la Banque mondiale et l'IFC sont proposées⁸³ sur la manière dont Madagascar puisse atténuer les contraintes pesant sur la productivité et sur les investissements dans les secteurs de l'énergie, des transports et des infrastructures numériques. Principalement, ces institutions aident les pays à développer le secteur privé (i) en investissant dans des entreprises sous forme de prêts, de prises de participation, de titres de créance et de garanties ; (ii) en mobilisant des capitaux auprès d'autres sources de financement et d'investisseurs, notamment sous forme de participations aux prêts ou de prêts parallèles ; (iii) et en dispensant des conseils aux entreprises et aux pouvoirs publics afin d'encourager l'investissement privé et d'améliorer le climat de l'investissement.

Dans une perspective de changement structurel de l'économie de Madagascar, l'environnement des affaires reste à améliorer. L'attractivité du pays, la profitabilité des investissements ainsi que les différentes mesures correctives méritent une attention particulière en matière de gouvernance locale. Des mesures et dispositifs (One District – One Factory, Fihariana, etc.) sont en place afin d'améliorer l'environnement des affaires, de motiver les opérateurs à investir dans l'industrialisation et dans les transformations, et ainsi de concrétiser le Velirano n°7 du PEM. En outre, la stratégie nationale d'inclusion financière 2018 – 2022 est en cours de mise en œuvre⁸⁴. Sur ce, le défi des objectifs du développement durable consiste à mettre en évidence les axes prioritaires régionaux pour amorcer le décollage économique régional. La valorisation de la potentialité régionale et l'utilisation optimale des ressources stratégiques au niveau local constituent un effet de levier du développement durable à Madagascar. Une réorganisation interne de la structure économique nécessite, par conséquent, des mesures d'accompagnement du changement structurel escompté.

Le CPSD⁸⁵ préparé par la Banque mondiale et IFC, suggère un certain nombre d'interventions spécifiques, y compris (i) d'élargir l'accès au financement pour les petites entreprises, notamment en tirant parti des services financiers numériques ; (ii) de mettre en place un environnement des affaires plus prévisible ; (iii) d'harmoniser le cadre des investissements ; (iv) d'améliorer le cadre juridique et le zonage dédié aux usages fonciers pour faciliter l'accès à la terre ; (v) et de renforcer les capacités institutionnelles pour concevoir et mettre en œuvre des réformes.

Le partenariat privé-public demeure indispensable car il peut ouvrir la voie pour garantir la bonne gouvernance afin d'attirer des talents et stimuler un climat des affaires favorable à une croissance autoentretenu. Le pays devrait par ailleurs valoriser le document sur le profil des systèmes alimentaires à Madagascar remis officiellement au Gouvernement⁸⁶, qui consistait à l'appuyer pour effectuer un diagnostic mettant en lumière le processus à suivre vers des systèmes alimentaires plus inclusifs, résilients et durables (diagnostic mené par la FAO en collaboration avec le CIRAD et le soutien financier de l'Union Européenne).

82. Impact du coronavirus sur l'Economie Malagasy : Comment le coronavirus a affecté la situation économique Malagasy ? (MEF, 2020).

83. In Rapport « Country private sector diagnostic: Creating markets in Madagascar » (Banque mondiale – IFC, Décembre 2021).

84. Source : Deuxième rapport de Madagascar pour l'examen national volontaire sur les objectifs de développement durable 2021.

85. D'une manière générale, le rapport CPSD souligne la nécessité pour Madagascar de renforcer son environnement des affaires et d'accroître sa compétitivité pour attirer plus d'investissements, notamment dans des secteurs à fort potentiel comme l'agro-industrie, l'habillement et le tourisme. Lancés en 2017, les CPSD soutiennent l'orientation stratégique de l'institution visant à accroître les investissements privés et à tirer parti des solutions privées pour relever les défis du développement dans les pays clients. Ils évaluent les contraintes majeures à la participation du secteur privé et identifient les réformes politiques et réglementaires nécessaires pour libérer la croissance du secteur privé.

86. À l'occasion de la conférence nationale sur l'autosuffisance alimentaire tenue au CCI Ivato au mois de juin dernier.

ANNEXES



**NATIONS UNIES
MADAGASCAR**



Annexe 1 | RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **AFHAM (2018)**. Étude sur l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap à Madagascar.
- **Banque mondiale (2012, 2020, 2021, 2022)**. World Data indicator.
- **Banque mondiale – IFC Rapport (Décembre 2021)**. Country private sector diagnostic: Creating markets in Madagascar.
- **Banque mondiale – INSTAT (Mai 2022)**. Perspectives économiques de Madagascar – Surmonter la tempête.
- **BIT (2015)**. Travail décent pour les personnes handicapées : Promouvoir les droits dans le cadre de l'agenda mondial de développement, Service du genre, de l'égalité et de la diversité.
- **CNUCED (2020)**. Rapport 2020 sur les pays les moins avancés – Des capacités productives pour la nouvelle décennie ;
- **INSTAT (2012 – 2013)**. ENSOMD.
- **INSTAT (2018)**. RGPH-3 : Ménages agricoles à Madagascar.
- **INSTAT (2018)**. RGPH-3 : Tome 1.
- **INSTAT (2021)**. Enquête sur l'impact de la covid19 sur les activités des entreprises à Madagascar » (Vague 2).
- **INSTAT (Juillet 2022)**. Tableau de bord économique n°01 au n°48.
- **INSTAT (Août 2020)**. Impact du Covid-19 sur les conditions de vie des ménages. Enquête à haute fréquence par téléphone auprès des ménages (EHFTM).
- **INSTAT – Banque mondiale – USAID – UNICEF (2018)**. Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS).
- **INSTAT – OIT (Novembre 2020)**. L'emploi et la Covid-19.
- **INSTAT – Oxford Policy Management – UNICEF (Octobre 2020)**. Multiple deprivations in children in Madagascar.
- **INSTAT – PNUD (2021)**. Analyse de la pauvreté dimensionnelle à Madagascar.
- **MAEP – FAO – PAM (2019)**. Evaluation de la production agricole et de la sécurité alimentaire à Madagascar
- **MEF (2021)**. Le deuxième rapport de Madagascar pour l'examen national volontaire sur les objectifs du développement durable 2021.
- **MFB (2018)**. Stratégie Nationale d'Inclusion Financière à Madagascar 2018 – 2022.
- **MPPSPF (2019)**. Rapport de la République de Madagascar dans le cadre du 85ème anniversaire de la 4ème Conférence mondiale sur les femmes et de l'adoption de la déclaration et du programme d'action de Beijing en 2015
- **Nations Unies**. La Convention relative aux droits de l'enfant.
- **Perspectives Monde (2021)**. Atlas mondial de données.
- **PNUD (2018)**. Rapport national sur le développement humain de Madagascar.
- **Présidence de la République de Madagascar (2018)**. Initiative pour l'émergence de Madagascar.
- **Présidence de la République de Madagascar (2018)**. Plan Emergence de Madagascar.

Annexe 2 | TABLEAUX AVEC LES DONNÉES ET INDICATEURS PERTINENTS, DÉSAGRÉGÉS SELON LES GROUPES

Les informations ou les données chiffrées sur les indicateurs suivants sont précisées dans des publications périodiques officielles ou dans des rapports effectués après l'année 2020. Les dates de des informations et des statistiques sont présentées dans les tableaux ci-dessous, synthétisées selon les sous-sections et selon les groupes d'indicateurs.

Présentation des indicateurs contenus dans la sous-section 2.2.1

Dans la section 2.2.1, les indicateurs à données disponibles après 2020 sont regroupés tels que les indicateurs de croissance économique et de développement, ainsi que les indicateurs de la pauvreté.

TABLEAU 01 : Les indicateurs de croissance économique et de développement

	Année
Taux de croissance économique (%)	2021
Taux de croissance économique moyenne annuelle (%)	2021 (calculé)
Taux de croissance démographique moyenne annuelle (%)	2021 (calculé)
Parts de chaque secteur dans le PIB (%)	2021 (calculé)
Pourcentage des emplois créés dans chaque secteur (%)	2021
Taux de croissance pour chaque secteur (%)	2021
Taux d'accès à un réseau électrique (%)	2020
Épargne domestique annuelle (\$US)	2021
IDH pour l'ensemble de la population et selon le sexe	2022

Source des données et informations par indicateurs

- **Taux de croissance économique** : Le taux de croissance économique est indiqué dans le dernier numéro du TBE de l'INSTAT (n° 48).
- **Taux de croissance démographique** : Le taux de croissance démographique et celui de la croissance économique en moyennes annuelles entre 1990 et 2021 ont été calculés à partir des dernières données disponibles sur WDI (2021).
- **Parts de chaque secteur dans le PIB** : Les parts du secteur primaire, secondaire, et tertiaire dans le PIB sont calculées à partir des données indiquées dans le dernier numéro du TBE de l'INSTAT (n° 48).
- **Emplois créés dans chaque secteur** : Les pourcentages des emplois créés dans le secteur primaire, secondaire, et tertiaire sont indiqués dans le rapport « L'emploi et la Covid-19 » publié par INSTAT – OIT » (Novembre 2020).
- **Taux de croissance par secteur** : Les taux de croissance par secteur (primaire, secondaire, tertiaire) sont indiqués dans le dernier numéro du TBE de l'INSTAT (n° 48).
- **Taux d'accès à un réseau électrique** : Les taux de population ayant accès à un réseau électrique pour l'ensemble de la population et pour chaque région sont indiqués dans les dernières données disponibles du MEH (2020) et publiés dans « Le deuxième rapport de Madagascar pour l'examen national volontaire sur les objectifs du développement durable 2021 » (MEF 2021, p. 32). Les données récentes pour les milieux de résidence urbain et rural sont disponibles auprès du MEH et de l'ADER. Certains chiffres sont également disponibles sur le site du Ministère de l'Énergie, Système d'Information Énergétique : SIE-Madagascar - Home (energie.mg)
- **Épargne domestique** : Les valeurs de l'épargne domestique annuelles sont indiquées dans les dernières données disponibles sur WDI (2022).
- **Indice de développement humain** : L'IDH est un indice composite. Il est calculé à partir de quatre indicateurs tels que le nombre d'années de scolarisation, le taux d'alphabétisation des adultes, le revenu par habitant, et l'espérance de vie à la naissance.

TABLEAU 02 : Les indicateurs de la pauvreté

	Année
Taux de pauvreté matérielle	Mai 2022
Seuils nationaux de pauvreté	2022 (calculé)

Source des données et informations par indicateurs

- **Taux de pauvreté (matérielle) :** Le taux de pauvreté au seuil de 1.90\$ a été communiqué par la Banque mondiale dans le rapport « *Perspectives économiques de Madagascar – Surmonter la tempête* » (Mai 2022). Le taux d'extrême pauvreté au seuil de 1.25\$ par habitant par jour n'a pas été communiqué. Toutefois, il a pu être observé que depuis des décennies, les taux de pauvreté au seuil de 1.90\$ et au seuil de 1.25\$ ont constamment évolué de manière proportionnelle. La valeur la plus récente du taux d'extrême pauvreté est indiquée dans le Tome 1 (p.95) du RGPH-3 (2018). À partir de ce dernier taux disponible, le taux d'extrême pauvreté au seuil de 1.25\$ en l'année 2021 a pu être simulé. Les données les plus récentes de la pauvreté matérielle par genre, par milieu de résidence, et par région sont indiquées dans le Tome 1 (p.96) du RGPH-3 (2018).
- **Seuils nationaux de pauvreté :** Il n'y a pas encore de données récentes sur les seuils nationaux de pauvreté. Néanmoins, ils peuvent être calculés à partir d'autres indicateurs.

Graphique sur taux de croissance économique et taux de pauvreté :

Les récentes données sur les indicateurs Taux de croissance économique et Taux de pauvreté ont permis de mettre à jour le graphique. Les moyennes des valeurs des indicateurs entre les années 2011 et 2020 ont été recalculées. Les sources des données ajoutées sont le TBE de l'INSTAT (n° 48) et le rapport « *Perspectives économiques de Madagascar – Surmonter la tempête* » (Mai 2022).

- **Vulnérabilités :** La vulnérabilité s'entend du risque d'exposition d'une économie nationale à des événements exogènes (chocs et facteurs d'instabilité) qui sont largement en dehors de son contrôle et qui nuisent à sa capacité de croissance et de développement (Guillaumont, 2009, in Rapport 2020 sur les pays les moins avancés – Des capacités productives pour la nouvelle décennie, CNUCED). Les informations sur les vulnérabilités de la population sont issues du BNGRC dans « *Le deuxième rapport de Madagascar pour l'examen national volontaire sur les objectifs du développement durable 2021* » (MEF 2021, p. 63).

Présentation des indicateurs contenus dans la sous-section 2.2.2

Dans la section 2.2.2, les indicateurs à données disponibles après 2020 sont regroupés en indicateurs sur le secteur informel et en indicateurs sur le chômage.

TABLEAU 03 : Les indicateurs sur le secteur informel

	Année
Emplois informels (%)	Novembre 2020
Emplois informels dans le secteur non agricole	2021
Nombre d'unités de production informelles	Juin 2022
Contribution du secteur informel au PIB (%)	Juin 2022

Source des données et informations par indicateurs

- **Emplois informels** : Le rapport « *L'emploi et la Covid-19* » de l'INSTAT (Novembre 2020) indique le pourcentage des emplois informels pour l'ensemble de la population. Ceux du milieu rural et du milieu urbain ne sont pas mentionnés. Le pourcentage des emplois informels dans le secteur non agricole est indiqué dans « *Le deuxième rapport de Madagascar pour l'examen national volontaire sur les objectifs du développement durable 2021* » (MEF 2021, p. 30). Tandis que le pourcentage d'emplois dans le secteur agricole est indiqué dans le RGPH-3 (2018) sur le thème « *Ménages agricoles à Madagascar* » (Thème 16, p. 27). Le pourcentage d'emploi informel est indiqué dans « *Le deuxième rapport de Madagascar pour l'examen national volontaire sur les objectifs du développement durable 2021* » (MEF 2021, p. 36).
- **Nombre d'unités de production informelles et contribution du secteur informel au PIB** : Les valeurs de ces indicateurs sont présentées dans une « *Etude sur l'environnement des affaires des micros, petites et moyennes entreprises et le secteur informel* » réalisée par FTHM Consulting – BAD – MEF (Juin 2022).

TABLEAU 04 : Les indicateurs sur le chômage

	Année
Taux de chômage	
Taux de chômage par genre	
Taux de chômage chez les jeunes	2021
Taux de chômage au sens strict selon le genre	
Taux de chômage déguisé selon le genre	

Source des données et informations par indicateurs

- **Taux de chômage** : Les indicateurs récents sur le taux de chômage résultent des estimations effectuées par l'OIT. Ces valeurs estimées pour l'ensemble de la population active, pour les hommes et les femmes sont présentées dans WDI (2021). Les statistiques sur le taux de chômage pour les jeunes hommes et femmes âgés de 15 à 24 ans ont aussi été estimées par l'OIT et présentées dans WDI (2021). Cependant, les données récentes sur le taux de chômage élargi pour l'ensemble de la population active et selon les niveaux d'instruction ne sont pas encore disponibles. Le taux de chômage élargi considère à la fois le chômage au sens du BIT et le chômage déguisé.

TABLEAU 05 : Les indicateurs sur les revenus

	Année
Revenu mensuel moyen	2021 (calculé)
Revenus des travailleurs dans les entreprises agricoles selon le sexe	2021

Revenus mensuels des travailleurs dans les entreprises agricoles selon le sexe : Ils sont indiqués dans le rapport de la République de Madagascar dans le cadre du 85ème anniversaire de la 4ème Conférence mondiale sur les femmes et de l'adoption de la déclaration et du programme d'action de Beijing en 2015 (MPPSPF, 2019).

Présentation des indicateurs contenus dans la sous-section 2.2.3

Pour la section 2.2.3, toutes les statistiques et les informations sur les indicateurs nécessaires sont en 2020 ou en 2021. Les informations sur les indicateurs résultent des vagues d'enquêtes effectuées sur des périodes différentes, généralement pendant le confinement et après la levée du confinement. Ces indicateurs sont regroupés tels que les

indicateurs sur la récession des activités ; les indicateurs sur la perte d'emplois ; et les indicateurs macroéconomiques ayant réagi au Covid-19.

TABLEAU 06 : Les indicateurs sur la récession des activités (due au Covid-19)

	Périodes
Taux de fermeture des entreprises (%)	Février 2021
Perte en chiffres d'affaires (%)	Février 2021
Montant du manque à gagner dans le secteur tourisme	Décembre 2021 (estimé)
Taux de variation du niveau de production (%)	Juillet 2020
Pourcentage des ventes exportées (%)	Juillet 2020
Taux d'activité (%)	Juillet 2020
Les causes de la baisse du chiffre d'affaires pour les unités de production familiale	Juillet 2020

Source des données et informations par indicateurs

- **Taux de fermeture des entreprises** : Les taux de fermeture temporaire et définitive des entreprises pendant le confinement et après levée du confinement et des mesures de restriction sanitaire en 2020 sont indiqués par l'INSTAT dans « *Enquête sur l'impact de la covid19 sur les activités des entreprises à Madagascar* » (Vague 2, Décembre 2020 – Février 2021).
- **Pourcentage de perte en chiffres d'affaires** : Les pourcentages de perte en chiffres d'affaires pendant le confinement et après levée du confinement sont aussi indiqués par l'INSTAT dans « *Enquête sur l'impact de la covid19 sur les activités des entreprises à Madagascar* » (Vague 2, Décembre 2020 – Février 2021).
- **Taux de variation du niveau de production** : Le taux de variation du niveau de production pendant le confinement est présenté dans l'étude « *Perspectives économiques de Madagascar – Surmonter la tempête* » élaboré par INSTAT – Banque mondiale (Mai 2022).
- **Pourcentage des ventes exportées** : Cet indicateur est communiqué dans « *Enquête sur l'impact de la covid19 sur les activités des entreprises à Madagascar* » (Vague 2, Décembre 2020 – Février 2021).
- **Taux d'activité** : Les taux d'activité pendant le confinement et après levée du confinement sont communiqués dans « *Enquête sur l'impact de la covid19 sur les activités des entreprises à Madagascar* » (Vague 2, Décembre 2020 – Février 2021).
- **Causes de la baisse du chiffre d'affaires pour les unités de production familiale** : Les indicateurs relatifs à ces causes sont aussi présentés dans « *Enquête sur l'impact de la covid19 sur les activités des entreprises à Madagascar* » (Vague 2, Décembre 2020 – Février 2021).

TABLEAU 07 : Les indicateurs sur la perte d'emplois (due au Covid-19)

	Périodes
Nombre d'heures de travail	
Taux de perte d'emplois liée à la crise sanitaire (%)	
Taux de perte d'emplois liée à la crise sanitaire selon les milieux de résidence (%)	
Taux de perte d'emplois liée à la crise sanitaire selon les niveaux d'instruction (%)	
Taux de perte d'emplois liée à la crise sanitaire selon l'âge (%)	Novembre 2020
Taux de perte d'emplois liée à la crise sanitaire pour le secteur formel (%)	
Taux de perte d'emplois liée à la crise sanitaire pour le secteur informel (%)	
Taux de perte d'employés permanents (%)	
Taux de perte d'employés permanents par taille de l'entreprise (%)	
Taux de perte d'employés permanents par secteur d'activité (%)	

Source des données et informations par indicateurs

- **Nombre d'heures de travail** : Les nombres d'heures de travail pendant le confinement et après levée du confinement sont indiqués dans le rapport « *L'emploi et la Covid-19* » publié par INSTAT – OIT (Novembre 2020).
- **Taux de perte d'emplois liée à la crise sanitaire** : Les taux de perte d'emplois liée à la crise sanitaire pour l'ensemble de la population active ; selon les milieux de résidence ; selon les niveaux d'instruction ; selon l'âge ;

pour le secteur formel et informel pendant le confinement et après levée du confinement sont tous indiqués dans le rapport « *L'emploi et la Covid-19* » publié par INSTAT – OIT (Novembre 2020).

- **Taux de perte d'employés permanents :** Les taux de perte d'employés permanents pour toutes les entreprises ; par taille de l'entreprise ; et par secteur d'activité sont aussi indiqués dans le rapport « *L'emploi et la Covid-19* » publié par INSTAT – OIT (Novembre 2020).

TABLEAU 08 : Les autres indicateurs macroéconomiques ayant réagi au Covid-19

	Périodes
Nombre de nouveaux pauvres	Mai 2022
Part de ménages financièrement menacés (%)	Août 2020
Pourcentage des ventes exportées (%)	Février 2021
Taux d'emplois informels (%)	Novembre 2020

Source des données et informations par indicateurs

- **Nombre de nouveaux pauvres :** Ce nombre est communiqué dans l'étude « *Perspectives économiques de Madagascar – Surmonter la tempête* » élaboré par INSTAT – Banque mondiale (Mai 2022).
- **Part de ménages financièrement menacés :** Les parts de ces ménages pendant le confinement et après levée du confinement sont présentées dans « *Impact du Covid-19 sur les conditions de vie des ménages. Enquête à haute fréquence par téléphone auprès des ménages (EHFTM, Août 2020)* ».
- **Taux d'emplois informels :** Le taux d'emplois informels est indiqué dans le rapport « *L'emploi et la Covid-19* » publié par INSTAT – OIT (Novembre 2020).

Annexe 3 | LACUNES STATISTIQUES ET ANALYTIQUES EXISTANTES

Les indicateurs à lacunes statistiques

Certains indicateurs présentent des lacunes statistiques. Néanmoins, des analyses traitant ces indicateurs ont été effectuées antérieurement à l'année 2020 (mais sont plus récentes que celles dans le rapport CCA 2020). Les dates de des informations et des statistiques sont présentées dans les tableaux ci-dessous, synthétisées selon les sous-sections et selon les groupes d'indicateurs.

Présentation des indicateurs à lacunes statistiques contenus dans la sous-section 2.2.1

Dans la section 2.2.1, les indicateurs à données disponibles avant 2020 sont regroupés tels que les indicateurs du secteur agricole ; les indicateurs relatifs au capital humain et au bien-être ; et les indicateurs de la pauvreté et d'inégalités.

TABLEAU 09 : Les indicateurs du secteur agricole

	Année
Force de travail dans le secteur agro-pastoral (%)	2018
Ménages agricoles (%)	

Source des données et informations par indicateurs

- **Pourcentage de la force de travail dans le secteur agro-pastoral :**
Le mot clé « secteur agro-pastoral » n'a pas permis de trouver des résultats fructueux. Il a donc fallu utiliser la définition du mot clé : « Le secteur agro-pastoral désigne une exploitation, une activité professionnelle ou quelque chose qui est en lien à la fois avec l'agriculture, mais aussi avec la pratique de l'élevage ». Ayant procédé ainsi, on a pu trouver la valeur de l'indicateur dans le RGPH-3 (2018) sur le thème « Ménages agricoles à Madagascar » (Thème 16, p. XXI).

▪ **Pourcentage des ménages agricoles, taux de pauvreté des ménages agricoles, taux de pauvreté des ménages de travailleurs indépendants :**

Le pourcentage des ménages agricoles est indiqué dans le RGPH-3 (2018) sur le thème Ménages agricoles à Madagascar (Thème 16, p. XXI). La statistique relative au taux de pauvreté de ces ménages n'y est pourtant pas présentée. On n'a pas pu trouver des données récentes sur les taux de pauvreté des ménages de travailleurs indépendants. Les dernières statistiques pour ces indicateurs sont présentées dans le rapport ENSOMD 2012 – 2013.

TABLEAU 10 : Les indicateurs relatifs au capital humain et au bien-être

	Année
Taux d'accès à l'éducation	
Taux d'exposition aux médias traditionnels	
Pourcentage de maternité précoce	2018
Taux de natalité chez les adolescentes	
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	

Source des données et informations par indicateurs

- **Taux d'accès à l'éducation, taux d'exposition aux médias traditionnels :** Les valeurs de ces indicateurs pour l'ensemble de la population, selon les milieux de résidence, selon les régions, et selon les niveaux d'instruction sont présentées dans le rapport d'enquête MICS (2018).
- **Pourcentage de maternité précoce, taux de natalité chez les adolescentes, taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans :** Les valeurs de ces indicateurs pour l'ensemble de la population, selon les milieux de résidence, selon les régions, et selon les niveaux d'instruction sont aussi présentées dans le rapport d'enquête MICS (2018).

TABLEAU 11 : Les indicateurs de pauvreté et d'inégalités

	Année
Taux d'accès à l'eau de boisson	2018
Taux de pauvreté multidimensionnelle chez les enfants	2018
Taux de pauvreté multidimensionnelle pour l'ensemble de la population	2018
Indice de pauvreté multidimensionnelle	2018
Revenus mensuels par région	2016 (calculés)

Source des données et informations par indicateurs

- **Taux d'accès à l'eau de boisson :** Les taux d'accès à l'eau de boisson pour l'ensemble de la population, selon les milieux de résidence, selon les régions, et selon les niveaux d'instruction sont aussi indiqués dans le rapport d'enquête MICS (2018).
- **Pauvreté multidimensionnelle des enfants :** La source des dernières données disponibles sur les indicateurs de pauvreté multidimensionnelle pour l'ensemble des enfants et pour chaque région est le rapport « *Multiple deprivations in children in Madagascar* » publié par INSTAT – Oxford Policy Management – UNICEF en Octobre 2020. En comparant avec les valeurs des indicateurs de pauvreté multidimensionnelle présentés dans le rapport MICS (2018), il peut être observé que les indicateurs ont peu évolué, bien que la présentation des valeurs sur les cartes géographiques ait changé (valeurs en intervalle). Les indicateurs sur la disparité entre le milieu rural et le milieu urbain en termes de pauvreté multidimensionnelle ne sont pas mentionnés. Les dernières données disponibles pour telle disparité sont celles fournies par le rapport MICS (2018).
- **Pauvreté multidimensionnelle de l'ensemble de la population :** La source des dernières données disponibles sur les indicateurs de pauvreté multidimensionnelle pour l'ensemble de la population, selon les milieux de résidence et pour chaque région est le document « *Analyse de la pauvreté multidimensionnelle à Madagascar* » publié par INSTAT – PNUD en Février 2021.
- **Indice de pauvreté multidimensionnelle :** Les données les plus récentes des indices de pauvreté multidimensionnelle pour les enfants et pour l'ensemble de la population par genre, par milieu de résidence, et par région sont indiquées dans le Tome 1 (p.97) du RGPH-3 (2018).

Présentation des indicateurs à lacunes statistiques contenus dans la sous-section 2.2.2

Les indicateurs présentant des lacunes statistiques après 2020 sont ceux sur les taux d'activité.

TABLEAU 12 : Les indicateurs sur les taux d'activité

	Année
Emplois dans le secteur agricole (%)	
Occupations (%)	2018
Taux de salarisation (%)	

Source des données et informations par indicateurs

- **Emplois dans le secteur agricole** : Le pourcentage d'emplois dans le secteur agricole en milieu rural est indiqué dans le RGPH-3 (2018) sur le thème « *Ménages agricoles à Madagascar* » (Thème 16, p. 33). Il n'y a pas encore de statistique récente sur le pourcentage des revenus issus du secteur informel.
- **Occupations (activités)** : Le pourcentage des travailleurs indépendants dans les actifs occupés est indiqué dans le RGPH-3 (2018) (Tome 1, p. 59). Les autres occupations (aides familiales, emploi dans des entreprises de petite taille) ne sont toutefois pas mentionnées. De même, aucune statistique récente sur le taux d'implantation des entreprises dans chaque région.
- **Taux de salarisation, taux d'emplois inadéquats, le taux de sous-emploi** : La valeur la plus récente du taux de salarisation est indiquée dans WDI (2019). On n'a pas pu trouver des statistiques récentes sur le taux d'emplois inadéquats, le taux de sous-emploi par rapport à la population active, ainsi que de sa répartition dans différents secteurs (administrations publiques, entreprises associatives, entreprises associatives, etc.). Les dernières statistiques officielles sont indiquées dans l'EPM (2010).

TABLEAU 13 : Les indicateurs sur la situation des enfants

	Année
Pourcentage d'enfants qui travaillent (%)	
Travail des enfants par genre (%)	
Travail des enfants par milieux de résidence (%)	2018
Travail des enfants par classe sociale (%)	
Taux de scolarisation en lycée (%)	
Taux d'achèvement du second cycle du secondaire (%)	

Source des données et informations par indicateurs

- **Travail des enfants** : Les pourcentages des enfants âgés de 5 à 17 ans victimes de travail d'enfant (ensemble, par genre, par milieu de résidence, par catégorie sociale) sont indiqués dans le RGPH-3 (2018) sur le thème « *Situation socio-économique et démographique des enfants et des jeunes* » (Thème 11, p. 117) et dans le rapport MICS (2018). Il est à noter que les concepts suivant le MICS et le RGPH-3 sont différents. Dans le RGPH-3, le seul critère considéré est la tranche d'âge pour les enfants occupés.
- **Taux de scolarisation en lycée** : Les taux de scolarisation pour l'ensemble des enfants » et par genre sont indiquées dans les statistiques fournies par l'INSTAT (2018).
- **Taux d'achèvement du second cycle du secondaire** : Les taux d'achèvement du second cycle du secondaire par milieux de résidence, par genre, par région, et selon l'indice de bien-être économique sont indiqués le rapport d'enquête MICS (2018).

Les indicateurs à lacunes statistiques et analytiques

Les informations et les statistiques récentes sur certains indicateurs n'ont pu être trouvées. En outre, les valeurs de ces indicateurs n'ont pas pu être estimées. Ces indicateurs sont regroupés ci-dessous :

- **Les indicateurs du secteur agricole** : La surface d'exploitation agricole moyenne (ha), le taux de polyculture, le nombre d'exploitations. Les dernières valeurs des indicateurs (en 2013) sont présentées dans le rapport spécial « *Evaluation de la production agricole et de la sécurité alimentaire à Madagascar* », fourni par MAEP – FAO – PAM en 2019 (p. 15).
- **Les indicateurs de la pauvreté et d'inégalités** : L'indice de Gini. La dernière statistique était celle de l'année 2012. Il s'agit d'un indicateur synthétique permettant de mesurer les inégalités de revenus de la population au

sein d'une économie. A Madagascar, aucune publication n'a encore présenté un indice de Gini récent. En outre, le calcul de cet indice nécessite la définition de classes de revenus, ainsi que des statistiques fiables du nombre des ménages appartenant à chaque classe de revenus. La dernière valeur disponible de l'indice de Gini est celle présentée dans WDI en l'année 2012.

- **Les indicateurs sur les activités** : Le taux d'activité par milieu de résidence, le revenu mensuel moyen par milieu de résidence, les revenus issus du secteur informel, et le taux de sous-emploi.
- **Les indicateurs sur le secteur informel** : Les emplois informels par milieu de résidence, et les emplois informels dans le secteur non agricole par genre.
- **Les indicateurs sur le chômage** : Le taux de chômage élargi.
- **Les indicateurs sur la situation des enfants** : La condition de travail dangereuse

Annexe 4 | LES INDICATEURS CALCULÉS ET ESTIMÉS

Les indicateurs nécessitant des calculs ou des estimations sont montrés sur le tableau suivant.

TABLEAU 14 : Liste des indicateurs calculés ou estimés par sous-section

	Indicateurs
Sous-section 2.2.1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de croissance démographique en moyenne annuelle ; ▪ Taux de croissance économique en moyenne annuelle ; ▪ Parts de chaque secteur dans le PIB ; ▪ Seuils nationaux de pauvreté.
Sous-section 2.2.2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revenu mensuel moyen pour l'année 2021 ; ▪ Revenus mensuels par région.
Sous-section 2.2.3	Manque à gagner dû à l'absence des touristes (apport en devises des visiteurs non-résidents).

Section 2.2.1

Calculs des taux de croissance démographique et économique en moyennes annuelles

Les deux indicateurs moyens sont calculés en moyenne arithmétique. Les périodes considérées sont comprises entre 1990 et 2021, soit au nombre de 32 années.

$$\bar{g} = \frac{\sum_{1990}^{2021} g_t}{32} \quad \text{et} \quad \bar{y} = \frac{\sum_{1990}^{2021} y_t}{32}$$

Calcul des parts de chaque secteur dans le PIB

Le calcul de la part p_i du secteur i ($i = \text{primaire, secondaire, tertiaire}$) consiste simplement à effectuer les rapports entre d'une part l'apport en valeur PIB_i du secteur i dans le PIB total et d'autre part le PIB total.

$$p_i = \frac{PIB_i}{PIB_{total}} \times 100$$

Calcul des seuils nationaux de pauvreté

Les indicateurs sont calculés selon les seuils de pauvreté fixés à 1.90 dollar et à 1.25 dollar PPA par jour par habitant. Le revenu annuel seuil est calculé en considérant le nombre de jours de l'année (365 jours). Le seuil en dollar PPA doit être converti en devise locale Ariary. Les données sur le taux de conversion entre l'Ariary et le dollar PPA ne sont pas disponibles. Néanmoins, le facteur de conversion entre le dollar et le dollar PPA est indiqué dans Perspectives Monde (2022).

Aussi, le taux de conversion $e_{Ariary / \$PPA}$ entre l'Ariary et le dollar PPA coté à l'incertain peut être obtenu en multipliant le rapport f par le cours de l'Ariary par dollar.

$$e_{Ariary / \$PPA} = f \times e_{Ariary / \$}$$

Les seuils nationaux de pauvreté sont ainsi obtenus par le calcul suivant :

$$\text{Seuil}(\$PPA / \text{jour} / \text{hab}) \times e_{Ariary / \$PPA} \times 365 \text{ jours}$$

Section 2.2.2

Calcul du revenu mensuel moyen pour l'année 2021

Le revenu mensuel moyen pour l'ensemble de la population est calculé à partir du PIB annuel par tête. Ce dernier étant exprimé en dollar courant dans l'Atlas mondial de données (2021). Le calcul du revenu moyen s'effectue donc en convertissant en Ariary et en divisant par le nombre de mois de l'année.

$$\text{Revenu mensuel moyen (Ariary)} = \frac{\text{PIB annuel} (\$) \times e_{Ariary / \$}}{12}$$

A défaut de données fiables, on n'a pas pu calculer la disparité entre le revenu mensuel moyen en milieu rural et celui en milieu urbain.

Calcul des revenus mensuels par région pour l'année 2016

Le revenu mensuel moyen, ainsi que les revenus mensuels par région en 2016 sont calculés à partir des données fournies par l'INSTAT. Les indicateurs à données disponibles sont le PIB annuel en Ariary de Madagascar, le PIB annuel en Ariary pour chaque région, et le nombre de population totale et par région.

$$\text{Revenu mensuel moyen (Ariary)} = \frac{\text{PIB annuel}_{\text{Madagascar}} (\text{Ariary})}{\text{Nombre de population totale} \times 12 \text{ mois}}$$

$$\text{Revenu mensuel par region (Ariary)} = \frac{\text{PIB annuel}_{\text{Region}} (\text{Ariary})}{\text{Nombre de population dans la region} \times 12 \text{ mois}}$$

Section 2.2.3

Estimation du manque à gagner exprimé par l'apport en devises des visiteurs non-résidents

On cherche à estimer le manque à gagner dû à l'absence des touristes durant la fermeture des frontières à Madagascar. De telle période était comprise entre Avril et Septembre 2020, bien que la première vague du covid19 dans le monde ait débuté depuis la fin 2019. D'après les statistiques officielles (TBE n°48 de l'INSTAT), il n'y avait nullement d'apports de devises durant ces mois. Le montant du manque à gagner équivaut ainsi au montant de devises que les visiteurs non-résidents auraient apporté s'il n'y a pas eu cette restriction. Le manque à gagner L est donc la somme des manques à gagner L_i au mois t pendant ces 6 mois de fermeture.

$$t = \{\text{Avr}20; \text{Mai}20; \text{Juin}20; \text{Juil}20; \text{Aout}20; \text{Sept}20\}$$

$$L = \sum_t L_i$$

Le manque à gagner pour chaque mois dépend du nombre d'arrivée des visiteurs non-résidents n_i et de l'apport moyen \bar{L} de devises : $L_i = n_i * \bar{L}$

Le calcul de l'apport moyen s'effectue par la moyenne arithmétique des apports entre Janvier 2009 et Février 2020, soit sur 134 observations mensuelles. Tandis que les nombres n_i de visiteurs non-résidents qui doivent arriver s'il n'y avait pas de pandémie, doivent être estimés.

Il s'agit désormais de prévoir le nombre d'arrivée de non-résidents en scenario absence de pandémie (ouverture de frontière). Les données brutes à utiliser pour l'estimation sont indiquées dans les TBE de l'INSTAT (n°01 à n°48).

Estimation du nombre d'arrivée de non-résidents par le modèle AR

La première étape consiste à détecter la présence de saisonnalité et à examiner la tendance dans la série, où il a été déduit qu'au mois de Janvier, Juillet, Octobre, Août, Novembre, et Décembre : les nombres d'arrivées des touristes sont plus importants que ceux des autres mois. En revanche, les mois de Février et Juin représentent les basses saisons de l'année. Il a aussi été déduit que l'allure est ascendante.

La deuxième étape consiste à tester la stationnarité de la série (corrigée de la saisonnalité et de la tendance) à partir du test de racine unitaire de Dickey-Fuller augmenté. L'hypothèse nulle étant que la série contienne une racine unitaire (le coefficient estimé de la pente de la régression noté $\delta = 0$). Dans tous les tests, on fixe un niveau de significativité de 5%. Il s'agit donc de tester : $H_0 : \delta = 0$ contre $H_1 : \delta < 0$

Il en résulte du test que la série soit stationnaire : la valeur calculée de t-Statistic est inférieure à la valeur critique à 5% du test de Dickey-Fuller ($-5.85 < -3.44$).

Null Hypothesis: NOMBREST has a unit root

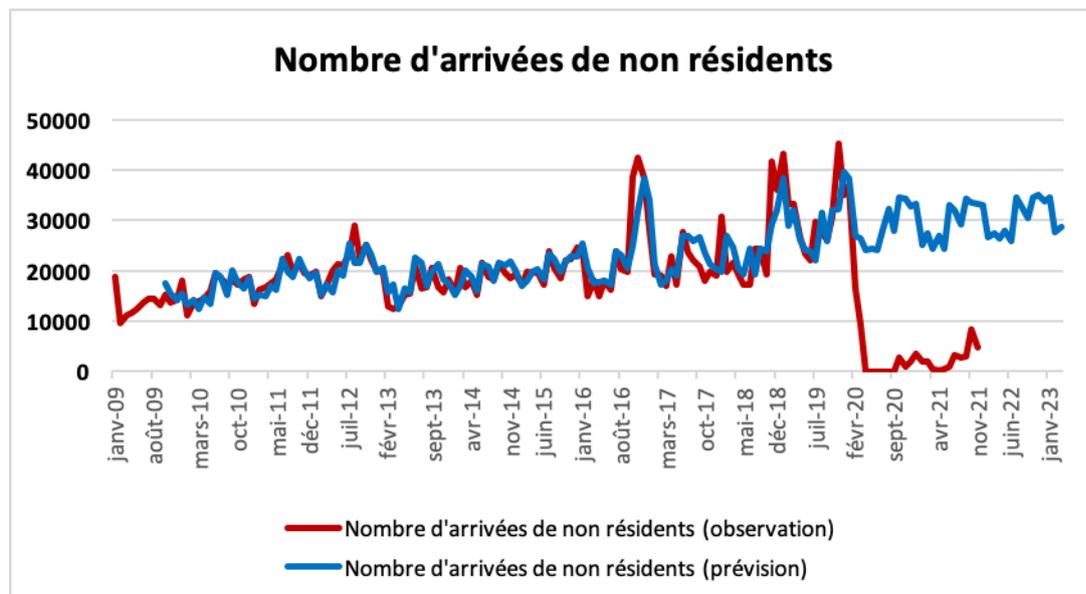
Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Fixed)

		t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic		-5.858684	0
Test critical values:	1% level	-4.029595	
	5% level	-3.444487	
	10% level	-3.147063	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

La troisième étape consiste à identifier le nombre de retards approprié. Puisqu'il s'agit de données mensuelles, le nombre maximal de retards à fixer est $p = 12$. L'identification s'effectue à partir des différents critères (LR, AIC, FPE, SC, HQ), où il a été déduit que l'apport informatif du décalage 9 soit supérieur au coût qu'il occasionne en termes de réduction des degrés de liberté. Donc on retient le nombre de retard $p = 9$. Les valeurs des critères y sont plus faibles. D'où, il s'agit de l'estimation d'un modèle AR(9). Les résultats de l'estimation peuvent être synthétisés sur le graphique suivant, où les pertes en nombre d'arrivée de non-résidents causées par la pandémie covid19 peuvent être facilement observés.



Il s'ensuit que les nombres des visiteurs non-résidents manquants sont tels qu'ils sont présentés comme suivant :

- En Avril 2020 : 24 224
- En Mai 2020 : 24 413
- En Juin 2020 : 24 178
- En Juillet 2020 : 27 929
- En Août 2020 : 32 278
- En Septembre 2020 : 27 951

Soit un nombre total de 160 972 visiteurs non-résidents. En appliquant les formules prédéfinies, le montant du manque à gagner est environ de 213 millions DTS (l'apport moyen étant égal à 1 323 DTS).

Annexe 5

CONCEPTS À ÉCLAIRCIR ET TEXTES RELATIFS AUX ENGAGEMENTS ÉTATIQUES, AUX DROITS DES ENFANTS, AUX DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Climat des affaires :

Selon la Banque mondiale (2005), le climat des affaires constitue l'ensemble des facteurs propres à la localisation de l'entreprise et qui influent les opportunités de marché ou la volonté des entreprises d'investir à des fins productives, de développer leurs activités, ainsi que de créer des emplois. Le climat des affaires comprend l'environnement politique et institutionnel (législation, gouvernance, taux d'imposition, etc.) dans lequel les activités économiques évoluent. En outre, il tient compte des qualités et des accès aux différents facteurs de production (niveau des salaires, taux d'intérêt bancaire, énergie, infrastructures routières, sécurité du pays ou de la localité, etc.). L'indice de la facilité de faire des affaires est indiqué dans les dernières données disponibles sur WDI (2020).

Indice de pauvreté multidimensionnelle : C'est un indicateur statistique permettant d'évaluer la pauvreté dans les pays en développement. En effet, la mesure de la pauvreté n'est plus uniquement basée sur le revenu (seuil de pauvreté par jour). L'indice de pauvreté multidimensionnelle s'intéresse aux foyers, comptabilisant les privations qui les touchent dans les domaines de la santé, de la scolarité et du niveau de vie.

La pauvreté multidimensionnelle : Elle considère de dix indicateurs de la pauvreté à la fois :

- La mortalité infantile (si un enfant est mort dans la famille) ;
- La nutrition (si un membre de la famille est en malnutrition) ;
- Les années de scolarité (si aucun membre n'a fait cinq ans à école) ;
- L'abandon scolaire (si un des enfants a quitté l'école avant 8 ans) ;
- L'accès du foyer à l'électricité ;
- L'eau potable (s'il n'y en a pas à moins de 30 minutes de marche) ;
- Les sanitaires (s'il n'y en a pas ou bien partagés avec d'autres) ;
- Le sol de l'habitat (si le sol est couvert par de la boue, du sable ou du fumier) ;
- Le combustible utilisé pour cuisiner (bois, charbon de bois, etc.) ;
- La possession de biens mobiliers.

Travail des enfants :

D'une manière générale, le travail des enfants est un concept qui revêt plusieurs notions et paramètres à savoir l'âge, l'exercice d'une activité économique et le temps consacré à cette activité. Cependant, le Code du Travail donne une définition claire du Travail des enfants. L'âge minimum légal d'accès à l'emploi est de quinze (15) ans sur toute l'étendue du territoire de Madagascar. Cet âge minimum d'accès à l'emploi ne doit pas être inférieur à l'âge auquel cesse la scolarité obligatoire. Dans les enquêtes Emplois et les enquêtes MICS, ces notions sont prises en compte. La tranche d'âge et le volume d'heures travaillées sont les principaux critères considérés et appliqués pour distinguer le travail des enfants :

- De 5 à 11 ans : au moins une heure de travail dans des activités économiques, 28 heures de tâches domestiques non rémunérées par semaine ou des conditions de travail dangereuses.
- De 12 à 14 ans : au moins 14 heures de travail dans des activités économiques, 28 heures de tâches domestiques non rémunérées par semaine ou des conditions de travail dangereuses.
- De 15 à 17 ans : au moins 43 heures de travail dans des activités économiques ou de tâches domestiques non rémunérées par semaine ou des conditions de travail dangereuses.

Les activités économiques incluent le travail rémunéré ou non rémunéré pour une personne n'appartenant pas au ménage, le travail dans une ferme ou une entreprise familiale. Les tâches ménagères comprennent des activités telles que la cuisine, le nettoyage, s'occuper des enfants, ainsi que la collecte de bois de chauffage ou la collecte d'eau.

Les données plus récentes que celles présentées dans le rapport CCA 2020 sur le taux des enfants de 5 à 17 ans travaillant dans une condition de travail dangereuse ne sont pas encore disponibles. Les dernières statistiques sont indiquées dans le rapport MICS (2018). D'après ce rapport, les conditions de travail sont dangereuses si l'accomplissement des tâches peut nuire à la santé, au développement physique, mental, spirituel, ou moral.

Selon les statistiques disponibles, 22,1% des enfants de 5 à 14 ans travaillent. Des enfants exercent des activités dangereuses dans l'agriculture, et s'engagent également dans les pires formes de travail des enfants, y compris dans l'exploitation sexuelle commerciale, parfois à la suite de la traite des personnes. Des lacunes juridiques subsistent également : la loi interdit les métiers et les activités dangereuses pour les enfants ; cependant, ces interdictions ne couvrent pas la plongée en profondeur dans le secteur de la pêche, des domaines où il est prouvé que des enfants malagasy travaillent dans des conditions dangereuses .

Articles 28 et 29 de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) : « *L'éducation est une priorité car elle permet de mieux se protéger contre les maladies, d'abaisser les taux de mortalité infantile et maternelle, d'aider ses propres enfants à s'instruire, à progresser, de lutter contre la pauvreté et les injustices, de mettre fin aux cycles générationnels de pauvreté, d'augmenter la productivité du pays.* »

Engagement n°4 de la PEM : « *L'Éducation pour tous prépare le citoyen à participer au développement du pays. L'accès à l'éducation est garanti par l'Etat et obligatoire pour les jeunes. L'adéquation formation-emploi est une nécessité pour éviter l'abandon scolaire et pour faciliter l'insertion des jeunes dans le monde professionnel. La mise en place des centres de formation et d'orientation dès la classe de 3ème est indispensable dans ce sens. Le corps professoral doit bénéficier de formations adéquates pour former nos jeunes à devenir des citoyens responsables. La modernisation des infrastructures et des outils de formation est requise dans les établissements d'enseignement général, de formation professionnelle et dans les universités.* »

Engagement n°6 de la PEM : « *L'Emploi décent pour tous rendra la dignité et la fierté à chaque citoyen. Les femmes et les jeunes porteurs de projet, créateurs d'emplois bénéficieront de subventions, de divers types de soutiens et d'accompagnement pour être opérationnels et contribuer au développement local. Les jeunes agriculteurs, artisans et éleveurs seront formés de manière professionnelle dans leurs vocations respectives. Les jeunes qui auront choisi l'agriculture et l'élevage pourront se voir octroyer des terrains (Titre vert). Les mises en place d'une banque d'investissement, d'un fonds souverain et l'extension d'institutions de microfinance devront être faites dans les meilleurs délais pour promouvoir l'investissement, faciliter l'accès au crédit des PME/PMI et pour accompagner l'industrialisation. A cet effet, il est envisagé de leur donner accès à des fonds à taux bonifiés pour créer des activités génératrices de revenus et d'emplois.* »

Articles du Code de travail, relatifs aux personnes handicapées (à Madagascar) :

Article 102 : L'expression « *personne handicapée* » désigne toute personne dont les perspectives de trouver et de conserver un emploi convenable ainsi que de progresser professionnellement sont sensiblement réduites à la suite d'un handicap physique ou moral dûment reconnu.

Article 103 : Aucune discrimination ne peut être faite en matière de travail ou d'emploi à égalité de capacité et d'aptitude entre : les personnes valides et les personnes handicapées du fait de leur handicap. Les personnes handicapées ont droit au travail et à l'emploi à l'égalité de chance et traitement en matière d'apprentissage de formation professionnelle et d'emploi.

Article 104 : Les personnes handicapées jouissent de toutes les infrastructures existantes, qu'elles soient publiques ou privées, en matière d'apprentissage et de formation professionnelle.

Article 105 : Tout employeur est appelé à embaucher un nombre déterminé de personnes handicapées au sein de son entreprise. Des mesures incitatives d'accompagnement et d'encouragement seront prises à l'égard de l'entreprise.

Aucune étude récente sur les conditions des personnes en situation de handicap n'a encore été effectuée. Les informations les plus récentes concernant la situation des travailleurs en situation de handicap ainsi que la scolarisation des enfants handicapés ont été recueillies dans le rapport sur « *Etude sur l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap à Madagascar* » (Association des femmes handicapées de Madagascar, Novembre 2018), incluant les résultats d'enquête dans le cadre de l'Etude sur l'intégration scolaire des personnes en situation de handicap à Antananarivo effectuée par le Centre Sembana Mijoro en 2009.

Article 2 de la CIDPH :

On entend par « discrimination fondée sur le handicap » toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le handicap qui a pour objet ou pour effet de compromettre ou réduire à néant la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, sur la base de l'égalité avec les autres, de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel, civil ou autres. La discrimination fondée sur le handicap comprend toutes les formes de discrimination, y compris le refus d'aménagement raisonnable.

Annexe 6 | IMPACTS DES CHOCS EXOGÈNES

Impacts des chocs domestiques

▪ La crise de sécheresse :

Selon le rapport « *Perspectives économiques de Madagascar – Surmonter la tempête* » (INSTAT – Banque mondiale, Mai 2022), la crise de sécheresse a aggravé les vulnérabilités de la population dans le Sud. Cette situation a poussé les communautés à adopter des mesures d'adaptation extrêmes pour survivre. Il s'agit des pratiques alimentaires misérables (argile mélangée à du tamarin, termites, sauterelles, etc.) ; accumuler des dettes ; ou vendre leurs moyens de subsistance essentiels (bétail, outils agricoles, terres) afin de pouvoir acheter de la nourriture et d'autres produits de première nécessité.

▪ La saison cyclonique :

Madagascar présente des risques cycloniques élevés, avec une moyenne de 3 à 4 cyclones par année. La saison des cyclones s'accompagne systématiquement d'impacts graves tels que la perte de récoltes, des inondations, des épidémies de maladies d'origine hydrique, et des dommages aux infrastructures et services essentiels. Plus de 450 000 personnes ont été touchées par des systèmes cycloniques à répétition au cours du premier trimestre 2022. D'après les estimations, les dommages peuvent s'élever jusqu'à 4,8% du PIB, avec des efforts de reconstruction qui pourraient s'étaler sur une décennie dans les zones les plus touchées. La perte d'actifs agricoles représente 42% des dommages estimés. La faible intervention de l'Etat, et le sous-investissement dans les infrastructures ont accentué la vulnérabilité de la population agricole et ont affaibli leur capacité à se remettre des divers chocs climatiques.

Impacts des chocs internationaux

▪ Les impacts du Covid-19

Les indicateurs ayant fortement évolué depuis l'année 2020 sont le taux de croissance économique pour tous les secteurs, le taux de pauvreté, et aussi les seuils nationaux de pauvreté. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer ces évolutions. Outre les facteurs courants, des chocs exogènes dont la pandémie covid19 ont eu beaucoup d'impacts sur ces indicateurs. En effet, l'état d'urgence sanitaire et les mesures de restriction ont fait ralentir toutes les activités économiques, entraînant des conséquences néfastes telles que la perte d'emplois, la récession, ainsi que l'apparition de nouveaux pauvres.

Sur le taux de croissance économique

La situation négative du taux de croissance économique est expliquée par plusieurs phénomènes :

- La faiblesse de la demande et les mesures de confinement ont créé des interruptions ou des baisses d'activités dans les secteurs clés du pays. Les chocs sur la demande ont été accompagnés de perturbations sur les circuits d'approvisionnement des entreprises, ainsi que des chocs sur leurs finances.
- La baisse considérable du chiffre d'affaires réalisées par les entreprises.
- Les problèmes au niveau de la production : L'annulation de certaines commandes en raison d'un manque ou d'un retard d'intrants en Octobre 2020, conséquente à un choc de l'offre.
- Les pertes de revenus notamment pour le secteur tourisme, le secteur de la construction, et le secteur du transport et de l'entreposage.
- La diminution des exportations.
- La baisse des recettes fiscales.

Sur le taux de pauvreté

La hausse du taux de pauvreté peut s'expliquer par des raisons socioéconomiques :

- L'arrêt des activités dû aux mesures de confinement a entraîné des pertes de revenus notamment pour les couches les plus défavorisées de la population.
- Les périodes de confinement ont été marquées par une perte d'emplois, conséquente au licenciement d'un nombre important d'employés, ainsi qu'à la réduction du nombre d'heures de travail depuis le début de la pandémie.
- Et après l'assouplissement des mesures sanitaires, la reprise progressive des activités sur l'ensemble du territoire a été fortement marquée par une hausse des prix.

Sur les seuils nationaux de pauvreté

L'augmentation des seuils nationaux de la pauvreté n'est pas directement liée aux impacts de la pandémie covid19. En raison de leur calcul par la conversion du Dollar en Ariary, la forte augmentation des seuils peut s'expliquer par la dépréciation de la monnaie domestique Ariary à travers ces années.

La discontinuité au niveau sectoriel dans la valorisation des chaînes de valeurs.

Le taux d'accès à l'énergie constitue un frein majeur à la productivité de travail surtout dans le secteur manufacturier. L'insuffisance de l'épargne intérieure comme évidence ainsi que la résistance des investisseurs étrangers en constituent les principales causes directes. La capacité d'absorption des pipelines d'investissements publics en constitue une autre à côté d'une éventuelle amélioration de la gestion de la politique publique favorable à la croissance et développement économique.

Les prédictions concernant les impacts du conflit en Ukraine

Selon l'étude de la Banque Mondiale sur les « Perspectives économiques de Madagascar – Surmonter la tempête » (Mai 2022), le conflit en Ukraine aura des répercussions importantes sur les perspectives de croissance des principaux pays partenaires commerciaux, réduisant ainsi la demande d'exportations pour Madagascar. L'Union européenne a toujours été la destination d'une grande part des exportations venant de Madagascar (de 23% à 56% pour les 15 dernières années, et 32% en l'année 2021). En outre, l'aggravation de la crise énergétique en Europe aura un effet d'entraînement important sur les perspectives économiques à Madagascar.

La révision à la baisse des projections de croissance de la zone euro devrait réduire la croissance à Madagascar de 0,3% en 2022. L'impact se manifestera principalement sous la forme d'une décélération de la demande d'exportation pour les produits agroalimentaires, manufacturés, et textile. Les données statistiques officielles pour le commerce international en 2022 ne sont pas encore disponibles, mais il peut être évalué (à partir des données les plus récentes fournies par l'INSTAT) comme scénario qu'une diminution de 25% de l'exportation vers certains pays d'Europe (France, Ukraine, Allemagne) corresponde à un manque à gagner de plus de 610 milliards Ariary sur la recette d'exportation.

L'impact se fera aussi sentir sur un ralentissement important des arrivées de touristes. Les dernières données disponibles sont celles de l'année 2021. Aussi, il est difficile de quantifier le manque à gagner au sein du secteur tourisme depuis l'éclatement du conflit en Février 2022. Toutefois, il peut être estimé à partir des données les plus récentes indiquées dans le TBE (INSTAT), qu'un visiteur non résident apporte en moyenne 1 323 DTS durant son séjour à Madagascar. Cette moyenne est calculée à partir des apports en devises entre Janvier 2009 et Décembre 2021.



NATIONS UNIES MADAGASCAR



ANALYSE COMMUNE DE PAYS
DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES
À MADAGASCAR

Maison Commune des Nations Unies
Zone Galaxy, Rue du Dr Raseta Andraharo
Antananarivo 101 - Madagascar
Téléphone: +261 20 23 300 92 / +261 32 07 466 69

Retrouvez-nous sur

 madagascar.un.org

 UN Madagascar

 un_madagascar

 @UNMadagascar

 CINU Antananarivo